VIVRE À
Angers
MENSUEL N°295 | 1,22 € NOVEMBRE 2005

Angers
www.angers.fr

14 la VILLE
Le 26 novembre, Rencontres de la démocratie locale

Comment agir dans sa ville ?

10 au CONSEIL
DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS AU GRAND-PIGEON

24 le MAG
AU GRAND-THÉÂTRE : UN ÉVÉNEMENT AUTOUR DE LISZT

30 le GUIDE
SOLEILS D'HIVER : LA VILLE SE PARE DE MILLE LUMIÈRES

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

À SAVOIR : pour ses déchets, l'agglomération préfère le tri mécano-biologique [4]
ÉVÉNEMENT : le viaduc de l'A11en construction [6]
INÉDIT : des liens se créent avec la Chine [8]
CLIN D'ŒIL : des poules dans le hall de la gare [9]

> AU CONSEIL

Nouveaux équipements publics en projet au Grand-Pigeon [10]
Le Colisée fera place à un bowling [11]

> LA VILLE

Thierry Bonnet

La démocratie locale, une pratique au quotidien [14]
Pour une ville propre, voici la brigade environnement [16]
Enquête publique sur le PLU centre, jusqu'au 16 décembre [17]

> LES QUARTIERS

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS : on tourne rue Le Gouz [18]
SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE : la microcrèche ouvre de 6 h à 20 h [20]
VERNEAU, CAPUCINS : Xavier Arrivé veut rassembler le "grand quartier" [21]
ROSERAIE : la salle du Hutreau accueille ses premières fêtes [22]

> LE MAG'

Deux journées pour mieux connaître Liszt
Nouvelles visites d'Angers [25]
La Mouette, une aventure théâtrale [26]

le MAG'
160 ans après… Liszt revient au théâtre
"Délire laudatif" pour les concerts de 1845
Emmanuelle Huynh fait son Numéro
Redécouvrir la ville
Conférences, récital et musique de chambre
le MAG'
24

> LE GUIDE

30

Soleils d'hiver 2005 : lumière !
La création du marché d'intérêt national [32]

ÉDITORIAL

Les Angevins, acteurs de leur ville

Le 26 novembre, vous êtes invités à venir échanger sur toutes les initiatives mises en place depuis 2001 pour améliorer le dialogue et la démocratie locale dans notre ville.
C'est une priorité pour moi que d'agir pour Angers avec les Angevins. Dialoguer, consulter et écouter avant de décider permet d'améliorer les actions municipales, de les adapter toujours au plus près des réalités de chaque jour.

C'est souvent exigeant car il faut apprendre à parler le même langage, à se remettre en question qu'on soit élu, agent municipal ou habitant, bref, citoyen.
L'expérience de conseils consultatifs de quartier menée à Angers, qui affirme clairement les responsabilités et les rôles de chacun, me conforte dans ce choix que nous avons fait. Il prouve le sens des responsabilités des Angevins.
Mais bien au-delà des instances de consultation, écouter c'est aussi pour mon équipe et moi-même un état d'esprit au quotidien. Sur le tramway par exemple, les 150 réunions de concertation ont amené de lourdes modifications du projet initial. Sur le traitement des déchets ensuite où le travail du comité de pilotage de l'agglomération à l'écoute à la fois des experts, des scientifiques et de la société civile aura permis d'arriver à un choix raisonnable refusant le tout incinération.
Rendez-vous donc aux rencontres de la démocratie locale pour tracer ensemble de nouvelles perspectives.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Conception graphique & maquette (Laurent **Beaumont**) : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 4e trimestre 2005 • I.S.S.N. : 0767-354 X

CE JOURNAL EST DIFFUSÉ À PARTIR DU 21 NOVEMBRE. IL EST ÉGALEMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR www.angers.fr. PROCHAIN NUMÉRO : LE 19 DÉCEMBRE.

À SAVOIR

Le tri mécano-biologique plutôt que l'incinération

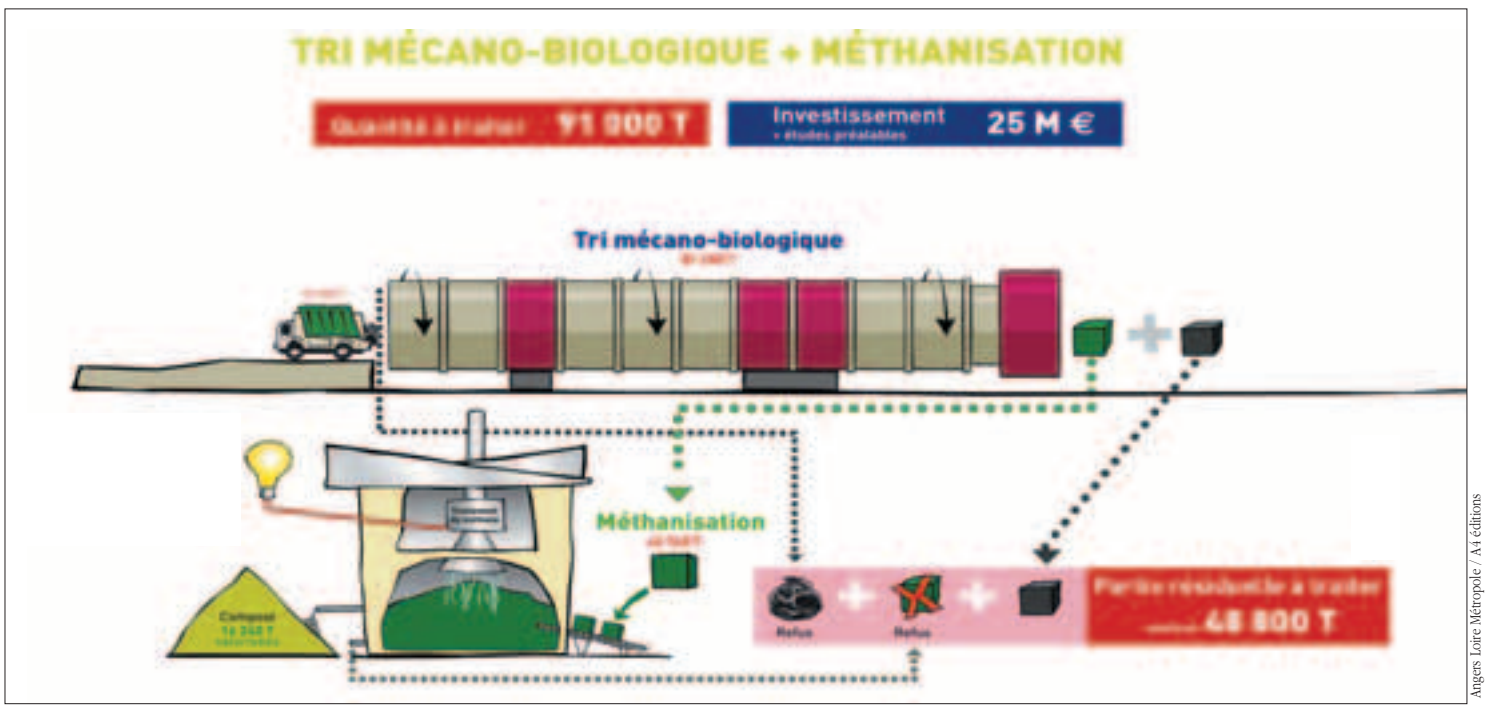

Angers Loire Métropole / A4 éditions

À partir de 2010, les déchets de l'agglomération ne seront plus incinérés mais triés de manière mécano-biologique. C'est ce que viennent de voter les élus d'Angers Loire Métropole à l'issue d'une très longue réflexion qui aura duré plus de deux ans. "*On a longtemps cru qu'il était impossible de trouver un système autre que l'incinération,* reconnaît Jean-Claude Antonini, président de la Métropole. *Mais, en poussant nos recherches, nous avons découvert des procédés innovants et plus respectueux de l'environnement. Nous avons donc souhaité une nouvelle fois nous placer en position de pionnier. Ce choix est aussi une décision volontariste car, pour réussir, il faudra une mobilisation citoyenne et que chacun soit plus vigilant dans son tri afin de limiter au maximum ses déchets ménagers.*" La métropole angevine sera la plus importante agglomération de France à mettre en place le tri mécano-biologique.

Les 91 000 tonnes annuelles de déchets ménagers non recyclés seront déposées dans un immense cylindre en rotation. À l'intérieur, une série de filtres permettra d'en extraire les 42 160 tonnes de fermentescibles. Ces derniers, composés en grande partie des déchets d'assiette, seront valorisés par la méthanisation, qui permet de produire de l'énergie[1] et du compost. Néanmoins, à l'issue de cette opération, il restera 48 800 tonnes de déchets résiduels à traiter. "*L'incinération n'a plus de raison d'être pour une quantité si peu importante,* précise Jean-Claude Antonini. *Mais nous n'avons pas encore fait notre choix sur le mode de traitement. Il existe actuellement beaucoup d'études en cours sur ce thème.*" La Métropole se laisse donc encore un peu de temps pour étudier toutes les pistes : la vitrification utilisée au Japon, la gazéification expérimentée en Italie… Reste à bien maîtriser leur impact et leur efficacité.

Pour l'instant, ce qui est définitivement acquis, c'est la fin de l'usine d'incinération de la Roseraie en 2010 et la construction pour cette date d'une usine de tri mécano-biologique et de méthanisation sur le site prévu à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Ce chantier devrait coûter 25 millions d'euros. L'enveloppe globale pour toute l'opération devrait avoisiner 53 millions d'euros, contre 64 s'il avait fallu construire un nouvel incinérateur. ■

(1) Soit la consommation annuelle d'une commune de 2 000 habitants.

Thierry Bonnet

HORIZON

"Projet de ville" jusqu'au 11 décembre

L'exposition "Angers 2015, projet de ville, projet de vie", ouverte depuis le 14 octobre, se poursuit jusqu'au 11 décembre. Au 6 novembre, cinq mille visiteurs avaient déjà découvert les panneaux, plans, maquettes, film 3 D… évoquant les grandes opérations urbaines à venir, autour de trois thèmes : "Angers, ville verte", "Angers, ville d'eau" et "Angers, ville bâtie". De quoi imaginer sans peine le visage de la ville dans dix ans.

Au musée des beaux-arts, jusqu'au 11 décembre, du mardi au dimanche, de 12 h à 18 h (jusqu'à 20 h le 2 décembre). Entrée gratuite.

De gauche à droite, Yves Marzelière, directeur adjoint, Philippe Marmin, Emmanuel Veilhan et Marie Rogriduez-Ledoux.

Thierry Bonnet

À SUIVRE

Nouveaux locaux pour la Mission locale

La Mission locale angevine (MLA) vient de s'installer dans ses nouveaux locaux, au 191, rue Saint-Léonard, près du centre sportif Jean-Bouin. Un espace de 1 000 m², plus pratique pour la quarantaine de salariés qui y travaillent et plus accueillant pour les bénéficiaires. À ce site principal s'ajoutent dix-huit relais de proximité dans les quartiers et dans certaines des quatre-vingt-dix autres communes du territoire de la MLA.

La Mission locale accompagne des jeunes de 16 à 25 ans dans la construction de leur parcours d'insertion, dans tous les domaines. L'accès à l'emploi est la première préoccupation à prendre en compte, mais aussi la formation, la santé, la mobilité. Les actions menées sont multiples : découverte des métiers, ateliers de recherche d'emploi, atelier de gestion des papiers administratifs, animations santé, écoute psychologique, aide au permis de conduire…

La question du logement est particulièrement préoccupante en ce moment. Parmi les jeunes suivis par la MLA, environ cinq cents sont en grande précarité dans ce domaine, essentiellement à Angers. En 2004, la MLA a réuni toutes les institutions concernées et des groupes se sont formés. Ils réfléchissent à l'offre d'hébergement d'urgence, l'accompagnement au logement, l'accès des jeunes aux logements existants.

Outre cet axe d'action, dans les années à venir, la MLA prévoit de se faire davantage connaître du monde du travail, pour que les portes des entreprises s'ouvrent plus largement aux jeunes. ■

Permanences : lundi, 13 h 30 - 17 h 30 ; mardi et mercredi, 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30 ; jeudi, 10 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30 ; vendredi 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30-17 h 30. Mission locale angevine, 191, rue Saint-Léonard, 02 41 24 16 00.

LE CHIFFRE

4 269 emplois permanents

et plus de 800 emplois saisonniers dans le secteur touristique dans l'agglomération angevine : résultat d'une enquête réalisée en 2004 auprès de 527 professionnels. Le chiffre d'affaires généré par les hôtels, campings, chambres d'hôtes et autres hébergements touristiques s'élève à 48,4 millions d'euros, tandis que les activités en contact avec la clientèle touristique (restaurants, commerces, transports, services…) réalisent un chiffre d'affaires estimé à 320,4 millions d'euros. S'agissant de la saison touristique 2005, le bilan est plutôt encourageant en dépit d'un mauvais mois de juillet. Fin septembre, on comptabilisait 130 000 entrées au château et 60 000 au musée des beaux-arts. Les étrangers représentent 24 % de la clientèle.

EN BREF

Jusqu'au 4 décembre

La foire Saint-Martin se tient jusqu'au 4 décembre place La Rochefoucault. Les manèges sont ouverts de 14 h à 1 h les mercredis, vendredis, samedis et dimanches. À noter cette année la présence de la grande roue. ■

Serge Simon

RENDEZ-VOUS

Le 1er décembre : tous contre le sida

La journée mondiale de lutte contre le sida, le 1er décembre, sera marquée par des actions de sensibilisation, préparées par le "collectif 1er décembre", réunissant associations et institutions. Les organisateurs porteront des tee-shirts réalisés par les détenus de la maison d'arrêt.

Deux expositions sont proposées : les illustrations originales de l'album "Dans mon sang y'a des petites bêtes", de Vittorio Rousseau et Marie Pasquier, depuis le 18 novembre et jusqu'au 7 décembre, à la bibliothèque Imbach ; les affiches réalisées par des lycéens angevins dans le cadre d'un concours, du 28 novembre au 2 décembre, à l'espace Anjou prévention santé, 7, rue du Parvis-Saint-Maurice.

Au programme du 1er décembre proprement dit :
- dépistage anonyme et gratuit du sida et des hépatites, de 15 h à 20 h, place Imbach, et de 22 h à minuit, dans le secteur de la rue Saint-Laud ;
- animations place Imbach, avec stands d'information et de prévention, théâtre, musique, marrons chauds… ;
- parcours du VIH, soit vingt-quatre minutes pour comprendre la vie d'une personne vivant avec le VIH, à l'espace Anjou prévention santé, de 14 h à 16 h, sur inscription à Aides, 02 41 88 76 00 ;
- film *Love valor compassion* et débat avec Tonics's, 25, rue Lionnaise, à 19 h ;
- opération Ruban rouge, place de l'Europe à Monplaisir. ■

ZOOM

Un directeur pour Le Quai

Christopher Crimes sera le directeur du futur espace culturel Le Quai. Cet Anglais, originaire de Manchester, dirige depuis 1992 la Filature, Scène nationale de Mulhouse, qu'il a lui-même créée et propulsée au tout premier plan des scènes de France grâce à une programmation de qualité. À côté des créations du Centre National de Danse Contemporaine et du Nouveau Théâtre d'Angers, également Centre Dramatique National, Le Quai développera de nouvelles formes d'expression artistique : théâtre de rue, chanson française, jazz… ■

ZOOM

Le viaduc de l'A11 se construit

Photos: Thierry Bonnet

Le 3 novembre s'est déroulé le premier acte de la pose du tablier métallique du futur viaduc autoroutier qui reliera le plateau des Capucins à Saint-Serge.

Face au centre commercial Saint-Serge de l'autre côté de la Maine, la société Eiffage a débuté le 3 novembre la pose du tablier du futur viaduc autoroutier qui enjambera la rivière à une quinzaine de mètres de hauteur. Au final, l'ouvrage mesurera 530 m, une longueur bien supérieure au seul lit de la Maine afin d'éviter une interruption du trafic en cas de crues.

Ce chantier a démarré en mars par la construction de l'immense remblai de plus de 120000 m³ de terre d'où s'envolera le viaduc côté plateau des Capucins. Simultanément, les deux premières piles ont été coulées. Au total, l'ouvrage en comptera huit dont deux directement dans la rivière. À partir de septembre, les ouvriers se sont affairés à l'élaboration du tablier d'acier. Les poutres en métal sont arrivées par une quarantaine de convois dont vingt exceptionnels. Il a alors fallu boulonner et souder l'ensemble. Au final, cette première partie mesure 150 m de long, 20 m de large et pèse 550 tonnes.

Pour faire glisser ce monstre d'acier dans le vide : un simple jeu de poulies et un câble de quelques centimètres de diamètre. Une centaine de mètres sont ainsi venus se placer sur les deux premières piles de béton. D'ici au printemps, les techniciens vont renouveler à trois reprises l'opération. Alors, les deux rives seront physiquement reliées et la partie reposant actuellement sur la deuxième pile aura rejoint Saint-Serge. L'année suivante sera consacrée à couler le béton dans la structure vide, à aménager la chaussée et à poser les écrans translucides de part et d'autre de la 2x2 voies. ■

À NOTER

Prochaines réunions publiques du conseil municipal, les 24 novembre et 15 décembre, à 19 h, à l'hôtel de ville Angers Tourisme fête ses 100 ans. À cette occasion, il change de nom, devenant Angers Loire Tourisme, et se dote d'un nouveau logo, en cohérence avec celui d'Angers Loire Métropole L'université d'Angers et le réseau des universités américaines du Maine (États-Unis) ont signé, le 24 octobre, une convention, afin d'intensifier les coopérations existant dans les domaines des sciences humaines et sociales et de la gestion, et de les élargir à l'environnement, au développement durable, au tourisme, à l'innovation et au droit Débat public sur TV10 concernant les transports et la circulation urbaine, le 6 décembre, à 18 h, en direct du "James Joyce", boulevard Carnot Le projet de zone d'aménagement concerté Fulton, derrière la gare, sera présenté aux habitants lors d'une réunion publique, le 13 décembre, à 19 h, au théâtre Chanzy

PERSPECTIVES

Deux laboratoires pour confort

Le pôle angevin du végétal, pôle de compétitivité à vocation mondiale, pourrait se renforcer. L'État vient en effet de donner son feu vert à l'étude de faisabilité du transfert du Groupement d'étude et de contrôle des variétés et des semences (GEVES). Ce groupement d'intérêt public, qui réunit l'Institut national de recherche agronomique et le Groupement national interprofessionnel des semences, est aujourd'hui installé près de Versailles. Par ailleurs, on évoque une réorganisation des unités du Laboratoire national de protection des végétaux (LNPV) du ministère de l'Agriculture au bénéfice de l'Anjou. L'un et l'autre y sont déjà implantés : le GEVES dispose d'une station d'essai de semences à Brion (12 personnes) et est présent à travers la Station nationale d'essais de semences sur la technopole angevine. Celle-ci accueille également l'unité de bactériologie du LNPV (neuf personnes).

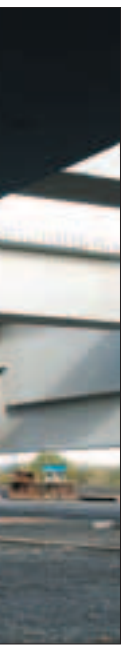

er le pôle du végétal

Quatre-vingts emplois nouveaux seraient concernés pour le GEVES et trente pour le LNPV. De quoi renforcer les services de proximité mis à la disposition des entreprises de la filière végétale – outils de recherche-développement, appui technique et scientifique, nouvelles perspectives d'exportation des productions locales – sans oublier une contribution indéniable au rayonnement de l'Anjou au plan européen et international.
S'il était confirmé, le transfert pourrait s'effectuer d'ici à un an. Une bonne nouvelle obtenue grâce au *"combat commun"* mené auprès du ministre de l'Agriculture par Jacques Auxiette, président de la Région, Christophe Béchu, président du Conseil régional, et Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole. ■

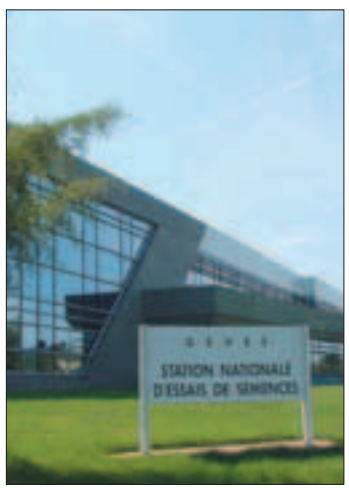

Pierre Horeau

La station nationale d'essais de semences du GEVES est déjà présente sur la technopole.

LE POINT SUR...

Thierry Bonnet

Cancer : le dépistage est indispensable

"Six femmes *meurent chaque jour du cancer du sein en France alors qu'on a 90 % de chances de guérir si le cancer est détecté suffisamment tôt"*, résume le professeur Larra, cancérologue. Une solution : faire passer une mammographie tous les deux ans à chaque femme âgée de 50 à 74 ans. C'est ce qui est proposé, gratuitement, dans le département par l'association Cancer Anjou Prévention Santé 49 et l'assurance-maladie. *"Engagée en 2003, la première campagne vient de s'achever. 58,17 % des femmes contactées ont accepté de passer leur mammographie. Cela nous a permis de révéler 212 cancers du sein"*, insiste Joseph Maugin, président de l'association. Une deuxième campagne démarre.
Des moyens énormes ont été déployés : gratuité[1] de l'examen pour la patiente et qualité irréprochable du dépistage.
"Chaque résultat est interprété par deux radiologues, insiste Joseph Maugin. *Une précaution essentielle puisque dix-neuf cancers ont été détectés à la seconde lecture."* S'ajoute à cela le suivi personnalisé de la patiente en cas de mammographie suspecte, assuré par l'association Cap Santé 49.
Un autre dépistage pourrait être orchestré dès 2006 par l'association angevine : celui du cancer colorectal. "*Premier cancer en fréquence chez l'homme, deuxième chez la femme,* indique le professeur Larra. *On recense 36000 cas en France et 16000 décès par an."*
La même tranche d'âge (50-74 ans) est concernée par le dépistage, hommes et femmes cette fois, soit 180000 personnes en Maine-et-Loire. Les médecins généralistes pourraient être associés pour déceler les facteurs à risques de leurs patients : test hémocult et coloscopie en cas de saignements. ■

(1) Les actes médicaux sont pris en charge par l'assurance-maladie et les frais de gestion par l'État, le Département, la Ligue contre le cancer et plusieurs associations.

Cap Santé 49, 11, rue des Noyers. Permanence téléphonique en semaine au 02 41 05 08 92, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

NOUVEAU

Un cybercentre adapté

Faciliter l'accès des handicapés à l'outil multimédia. C'était l'objectif du partenariat engagé entre l'association angevine Terres des Sciences et plusieurs associations de handicapés. Résultat : le cybercentre de Trélazé, 18, rue Ludovic-Ménard, dispose d'un matériel adapté aux différents handicaps. Par ailleurs, son personnel a été spécialement formé. Une formation devrait également être dispensée cet hiver aux animateurs des différents cybercentres des Pays de la Loire. Ce projet a été conduit notamment avec le soutien de la Région. ■

LA PHOTO

Le Scoop à l'assaut du château

Dans le cadre du festival du Scoop et du journalisme, des agrandissements géants de clichés de l'association Reporters sans frontières sont présentés sur les murs du château. Les affiches des festivals précédents s'exposent, elles, rue Saint-Aubin. Le festival qui fête ses vingt ans se poursuit jusqu'au 26 novembre.

Thierry Bonnet

RENDEZ-VOUS

Troisième réveillon de l'amitié

Devant le succès de l'opération des années précédentes, neuf associations [1] rééditent le réveillon de l'amitié, ouvert à tous, le 31 décembre. "*Pour les personnes isolées ou en situation difficile, la période des fêtes accentue le sentiment d'être à l'écart,* souligne Jean Rousseau, d'Emmaüs. *Nous avons imaginé pour le 31 décembre un événement festif qui aide à rompre cet isolement. C'est pourquoi, outre nos bénéficiaires et nos bénévoles, nous avons souhaité y convier tous les Angevins*". Le réveillon 2003 a rassemblé six cents personnes aux greniers Saint-Jean, celui de 2004 mille personnes au parc expo, les deux publics étant représentés à peu près à égalité. Ce réveillon est une vraie soirée de fête, avec un bon repas[2] animé par des comédiens et un orchestre pour danser.

Autre sujet de satisfaction pour les associations, de nombreuses personnes sont disposées à venir donner un coup de main à l'organisation. Elles sont encore souhaitées en grand nombre cette année.

L'équilibre financier de l'opération est assuré par la participation des convives et par des aides, notamment de la Ville. ■

(1) Emmaüs, Restos du cœur, Notre-Dame-de-l'Accueil, ATD Quart-monde, Saint-Vincent-de-Paul, Valentin-Haüy, Aide Accueil, Secours catholique, Jardins de Cocagne.

(2) Sans alcool, sauf une coupe à minuit.

Réveillon au parc expo. Pour le public : 40 euros, 15 euros pour les enfants. Inscriptions jusqu'au 16 décembre au 0 800 890 233.

INITIATIVE

Vers un partenariat avec la Chine

Yantaï (en rouge) dans la province de Shandong compte environ 7 millions d'habitants. Ci-dessous, signature du protocole en vue du partenariat.

Janick Piétin

Et si Angers et le Maine-et-Loire devenaient une destination prisée des Chinois ? Encore un peu tôt pour l'évoquer, mais un premier *"point d'ancrage"* vient d'être trouvé avec la ville de Yantaï (7 millions d'habitants) dans la province chinoise de Shandong par Jean-Claude Antonini, maire d'Angers, et Christophe Béchu, président du Conseil général. Ils s'y sont rendus à l'instigation de la région des Pays de la Loire pour assister aux Premières rencontres décentralisées de la coopération franco-chinoise.

"*La Région, Nantes et la Roche-sur-Yon sont déjà liées avec la province de Shandong. Nous avons décidé de cibler notre action vers cette région*", a expliqué le maire. Un protocole a été signé pour engager un *"partenariat inédit"*.

Outre la promotion touristique, plusieurs axes d'échanges ont été pressentis, notamment le végétal. Cette région compte parmi les plus gros producteurs de pommes, a une tradition de plantes médicinales et produit du vin. Les échanges universitaires sont également mis en avant, l'École supérieure d'agriculture est déjà en relation avec Yantaï (100 000 étudiants) tandis que quelque six cents étudiants chinois viennent suivre les enseignements du Cidef d'Angers chaque année. Une délégation de Yantaï est attendue en février alors qu'un deuxième voyage des Angevins pourrait se faire en mai. ■

TÉLEX

Inauguration à l'hippodrome

Le 11 novembre, une grande réunion hippique a marqué l'inauguration des importants travaux effectués cette année à l'hippodrome d'Éventard. L'accueil du public a été entièrement repensé, des salles ont également été créées pour les propriétaires, les entraîneurs et les journalistes. Enfin, la piste de trot a été redessinée. La société des courses souhaite ainsi conforter sa position de référence régionale. ■

PRATIQUE

Début décembre, voie des berges perturbée

L'accès au pont de la Basse-Chaîne est rendu très difficile à partir de la bretelle de sortie de la voie des berges, depuis début novembre et jusqu'au 16 décembre. La circulation n'y est autorisée que sur une seule des deux voies.

Il est fortement conseillé aux usagers de la voie des berges dans le sens Paris-Nantes souhaitant rejoindre la Doutre d'emprunter les ponts de la Haute-Chaîne ou de Verdun. La direction de l'Équipement a pris cette mesure de précaution suite à l'apparition de fissures sur la chaussée. Des signes de faiblesse ont également été remarqués sur le mur de soutènement. Les causes sont identifiées : l'usure du temps, l'importance du trafic routier et les crues. Des travaux de consolidation vont être effectués du 5 au 16 décembre. Ce chantier s'effectuera la nuit, du lundi au jeudi : la voie des berges sera alors entièrement fermée de 21 h à 6 h dans le sens Paris-Nantes car l'opération nécessitera de percer de part et d'autre la bretelle de sortie pour y glisser des barres d'acier. Durant ce laps de temps, les automobilistes seront déviés par la rocade Est.

Retour à la normale prévu pour le 16 décembre. ■

Thierry Bonnet

Des travaux seront effectués sur la voie des berges, de 21 h à 6 h, du lundi au jeudi, du 5 au 16 décembre.

Thierry Bonnet

CLIN D'ŒIL

Les poules regardent passer les trains

Les Ateliers Gaubourgs sont destinés à des personnes en réinsertion sociale. En travaillant avec des artistes[1], elles s'expriment et retrouvent une plus grande autonomie. Deux créations sont installées jusqu'au 30 novembre à la gare : les bancs habités de personnages en bronze dans l'espace vente et les "Poules pensives" dans le hall. "*Une exposition des œuvres des ateliers est prévue en 2006, dans toute la gare*", se réjouit Emmanuelle Chollet-Antoine, chargée du Développement culturel à la Ville. Depuis septembre, les Ateliers Gaubourgs sont logés dans de nouveaux locaux, 1, rue Albéric-Dubois. "*L'amélioration est très nette,* souligne Emmanuelle Chollet-Antoine*: confort de travail, convivialité, qualité d'accueil. C'est une reconnaissance des personnes fréquentant les ateliers. D'ailleurs, depuis, les effectifs ont doublé*".

Le bâtiment comporte aussi un secteur pour les maisons de quartier notamment un espace de 400 m², consacré au stockage et à la fabrication des chars du carnaval. Ateliers Gaubourgs et maisons de quartier travailleront en commun. ■

(1) Yolande Grandcolas et Réjane Véron (peinture, gravure et dessin), Bernard Ryckelynck (sculpture) et Rémi Chechetto (écriture).

AGENDA SPORTIF

25 NOVEMBRE

Basket
ABC / Besançon
20 h, Jean-Bouin

26 NOVEMBRE

Hockey sur glace
ASGA/Mont-Blanc
18 h 30, Patinoire

Handball
Angers Noyant / Dunkerque
20 h, Jean-Bouin

27 NOVEMBRE

Natation synchronisée
14 h - 18 h, Jean-Bouin

2 DÉCEMBRE

Basket
ABC / Saint-Quentin, 20 h, Jean-Bouin

3 DÉCEMBRE

Water-polo
Angers / Argentan
18 h - 21 h, Jean-Bouin

4 DÉCEMBRE

Handball
Angers Noyant / Bruges, 16 h, Jean-Bouin

Biathlon
Canoë kayak et course à pied, lac de Maine

6 DÉCEMBRE

Tennis de table
Angers / Metz, 20 h, salle Jean-Moulin

10 DÉCEMBRE

Hockey sur glace
ASGA / GAP, 18h30, patinoire

Roller in line hockey
Angers / Montpellier, 20 h, salle Debussy

Pétanque
13h30 - 20 h, la Baumette

Voile
Régate dériveur, lac de Maine

Gymnastique
Gala des Gazelles
9 h - 24 h, Jean-Bouin

11 DÉCEMBRE

Handball
Tournoi féminin
14 h - 18 h, salle Montaigne

Natation synchronisée
Compétition régionale,
14 h - 19 h, Jean-Bouin

12 DÉCEMBRE

Volley-ball
SCO / Saint-Sébastien-sur-Loire
16 h, salle des Plantes

14 DÉCEMBRE

Handball
Angers Noyant / Sélestat
20 h, Jean-Bouin

16 DÉCEMBRE

Basket
ABC / Nantes
20 h, Jean-Bouin

17 ET 18 DÉCEMBRE

Gymnastique rythmique
Finale de zone
10 h – 19 h, Jean-Bouin

Natation
Finales régionales interclubs
8 h - 18 h, Jean-Bouin

19 DÉCEMBRE

Hockey sur glace
Matches jeunes et pros de l'ASGA
14 h - 17 h, patinoire

EN POINTE

En direct du centre hospitalier

Le 4 novembre, mille cent gastro-entérologues réunis à Paris ont assisté en direct à une vingtaine d'interventions d'endoscopies diagnostiques et thérapeutiques réalisées au centre hospitalier universitaire (CHU) d'Angers sous la direction du professeur Jean Boyer.

À cette occasion, une nouvelle technique de traitement très prometteuse des tumeurs des voies biliaires a été présentée par les Angevins. Il s'agit d'une technique photodynamique dans laquelle le CHU est pionnier. Cette retransmission, tenue dans le cadre du congrès international de la Société d'endoscopie digestive, n'est toutefois pas une nouveauté pour le service du CHU.

À trois reprises déjà depuis 1997, il a été retenu comme "*site clinique pour vidéo digest*". Cette prouesse médicale, pédagogique et technique confirme le rôle de référent national et européen en matière d'endoscopie digestive du service d'hépato-gastro-entérologie du CHU d'Angers. ■

Nouveaux équipements publics au Grand-Pigeon

L'opération de rénovation urbaine va changer le visage du Grand-Pigeon. Témoins : les nouveaux équipements publics prévus en face du centre Marcelle-Menet.

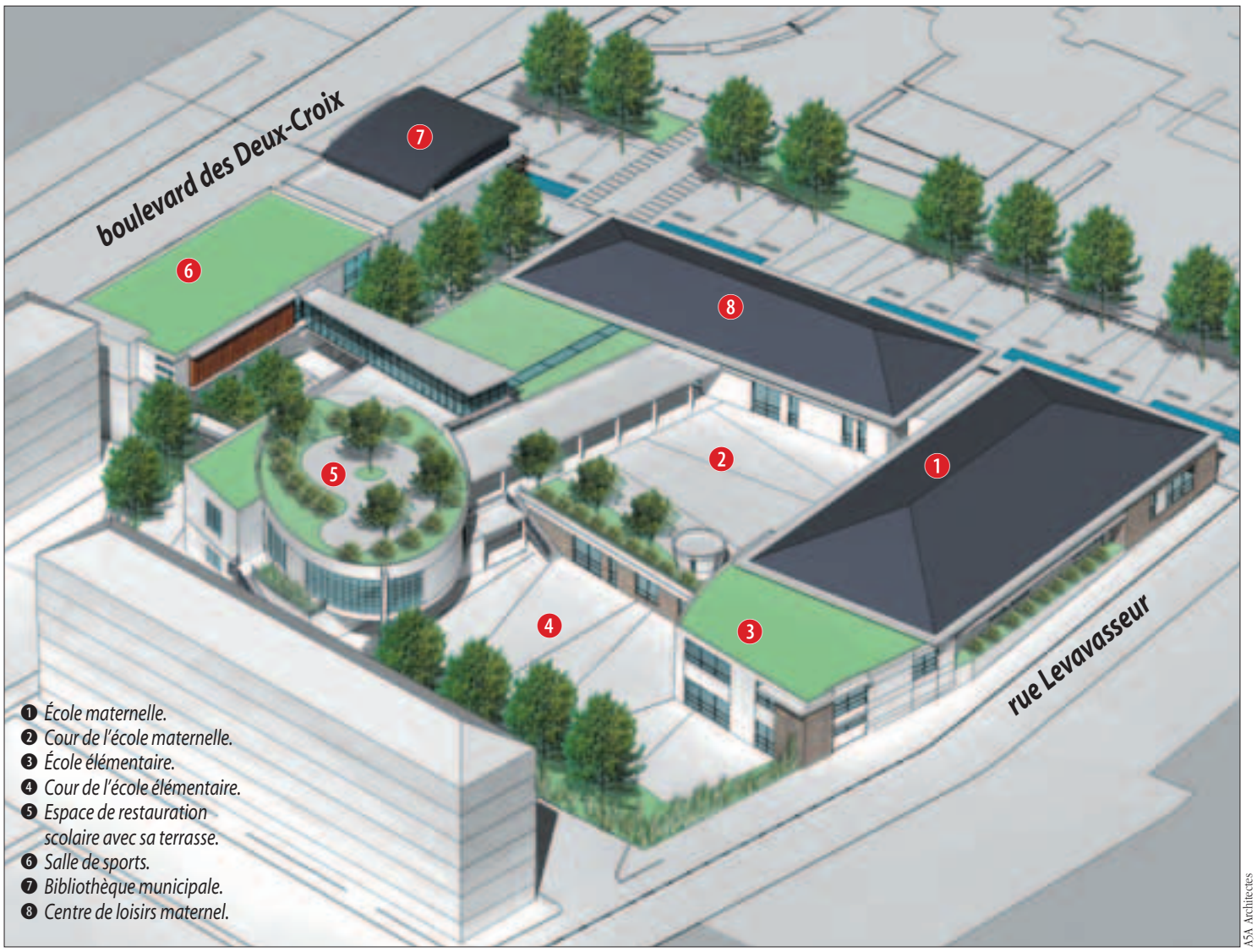

❶ *École maternelle.*
❷ *Cour de l'école maternelle.*
❸ *École élémentaire.*
❹ *Cour de l'école élémentaire.*
❺ *Espace de restauration scolaire avec sa terrasse.*
❻ *Salle de sports.*
❼ *Bibliothèque municipale.*
❽ *Centre de loisirs maternel.*

A5A Architectes

"*C'est un projet essentiel pour la rénovation urbaine du quartier,*" a souligné Michelle Moreau, premier maire-adjoint, en présentant le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire au Grand-Pigeon. Plus que d'une école, il s'agit d'une structure rassemblant en un même lieu quatre équipements publics : le groupe scolaire, un centre de loisirs maternel, une bibliothèque de quartier et une salle de sports. Ils seront construits sur l'emplacement laissé libre par la démolition des deux barres "Million" des rues Robert-Déan et Clément-Pasquereau.

Le projet de construction a été élaboré par le cabinet A5A Architectes en lien très étroit avec les habitants. "*De nombreux parents d'élèves se sont investis dans le projet d'école,*" se félicite Michelle Moreau.

Un projet pédagogique autour de la musique

Ce nouveau groupe scolaire disposera de quatorze classes, sept pour l'école maternelle, autant pour l'école élémentaire. Il sera complété d'une salle d'expression musicale, puisqu'un projet pédagogique devrait y être développé avec l'Éducation nationale autour de la musique et du chant. Deux cours de récréation y seront aménagées, pour la maternelle et l'élémentaire. Enfin, un restaurant scolaire sera construit dans la cour.

"*Nous avons demandé qu'un traitement phonique tout particulier lui soit appliqué,* a souligné le maire, *afin de limiter au maximum les nuisances sonores pour les enfants. L'idée est de refaire ce qui a été réalisé avec succès pour le restaurant de l'école Jules-Verne, à la Roseraie.*" Le restaurant sera de forme ovale afin d'éviter la réverbération des bruits.

Petit détail : sa terrasse sur le toit pourra être utilisée par les usagers de la bibliothèque.

On trouvera également sur le site un centre de loisirs maternel, qui partagera certains locaux avec l'école, mais aussi une salle de sport avec un plateau de 20 mètres par 12 et, au-dessus, accessible grâce à un ascenseur, la bibliothèque de quartier. Elle fera également office de bibliothèque-centre de documentation pour l'école, favorisant ainsi les échanges entre les divers utilisateurs.

La construction du bâtiment s'inscrira dans la démarche de haute qualité environnementale avec un soin tout particulier apporté au choix des matériaux et aux cheminements des enfants pour relier ces différents équipements.

Des efforts importants seront également menés sur les économies d'énergie. Le chauffage se fera par géothermie et sera complété par une batterie de capteurs solaires installés sur les toits. Des récupérateurs d'eau de pluie y seront également installés et un système de ventilation innovant sera adopté.

L'école devrait ouvrir pour la rentrée de septembre 2007. La salle de sport et la bibliothèque, quant à elles, pourraient être livrées en décembre 2007. Le coût total du projet est estimé à 8,6 millions d'euros.

"*Ce nouveau groupe scolaire remplacera celui du Daguenet qui doit être démoli*", a ajouté le maire. À son emplacement, est déjà prévu l'aménagement d'un espace de 1 000 m² dédié aux services et aux commerces de proximité. "*C'était une des demandes formulées par les habitants*".

Le centre Marcelle-Menet, tout proche du futur groupe scolaire, fera lui aussi l'objet de travaux. "*Il s'agit de le réhabiliter et de le restructurer afin qu'il s'articule mieux avec le futur équipement*", a précisé Michelle Moreau. À cette occasion également, le cheminement piéton et cycliste sera entièrement revu rue Levavasseur.

Les liaisons entre ces équipements et le centre Marcelle-Menet seront spécialement étudiées ; ainsi la circulation automobile sera interdite rue Clément-Pasquereau.

Avec les travaux déjà réalisés sur les installations sportives de Montaigne, le quartier bénéficiera alors d'équipements publics neufs et parfaitement adaptés aux besoins des habitants. ■

Un bowling à la place de l'ancien Colisée

L'ouverture d'un bowling de dix pistes est prévue mi-2007 à l'emplacement de l'ancien cinéma Gaumont-Colisée, boulevard Foch. Inoccupé depuis décembre 2000, le site a été racheté par la Ville en décembre 2002 à la société Gaumont pour 686000 euros. Ce prix comprenait également l'immeuble du 9, rue Grandet.

Depuis, la municipalité souhaitait trouver "une locomotive" capable d'animer cette partie du boulevard Foch et de participer à la revitalisation du centre-ville. "*Nous avions évoqué une grande enseigne ou un équipement de loisirs,* rappelle Jean-Claude Antonini, *mais nous voulions absolument éviter l'installation d'une brasserie ou d'un magasin d'équipement de la personne dont le centre-ville est déjà pourvu.*" Le projet de bowling, proposé par un couple d'investisseurs angevins, répond donc à la demande.

"*Trouver un candidat n'a pas été simple,* reconnaît le maire, *en raison des travaux importants et compliqués qui vont devoir être réalisés dans l'immeuble avant toute activité.*"

Thierry Bonnet

La parcelle de l'ancien cinéma représente une surface au sol d'environ 1 200 m². En attendant de trouver un occupant, la Ville y avait installé provisoirement VéloCité.

D'ailleurs, un crédit-bail – montage juridique assez inhabituel – sera établi sur vingt-cinq ans. La Ville prendra également à sa charge une partie des travaux pour 1,25 million d'euros. Ceci, pour le rétablissement des planchers au rez-de-chaussée et au premier étage, et la mise aux normes de sécurité de l'édifice. Le loyer tiendra compte de ces frais. Il sera de 85000 euros par an les trois premières années, puis de 110520 euros ensuite. L'occupant engagera environ 1,1 million d'euros pour l'aménagement du bowling.

Interrogé sur les nuisances que pourrait générer cet équipement en centre-ville, le maire a indiqué que l'isolation phonique existante sera renforcée et qu'un sas d'accès sera réalisé afin d'atténuer les bruits des clients lorsqu'ils quitteront les lieux. ■

Cabinet d'architectes Lionel Vié

Salle festive au Lac-de-Maine

Comme la Roseraie avec la nouvelle salle du Hutreau, le quartier du Lac-de-Maine disposera d'une salle festive et familiale. Le projet a été étudié en lien avec le conseil consultatif de quartier qui a proposé plusieurs modifications, toutes prises en compte. Il s'agira d'un équipement comprenant deux salles de 80 et 160 m², des locaux de rangement, un local gardien et un local traiteur. Trois cabinets d'architectes ont planché sur le dossier. Le jury, auxquels participaient deux représentants des habitants, a retenu le projet de l'architecte angevin Lionel Vié. "*Il présentait l'utilisation la plus rationnelle du site, permettant notamment aux familles d'utiliser les espaces extérieurs,*" a souligné Michelle Moreau, maire-adjoint. Comme pour le projet de la Roseraie, une place importante a été faite à la haute qualité environnementale, notamment dans le choix des matériaux de construction et dans le traitement acoustique des salles. L'ouverture de l'équipement est prévue mi 2007. ■

SOLIDARITÉ

10000 euros vont être versés par la Ville à l'association des maires des grandes villes de France pour le compte de la Croix-Rouge. Objectif: participer à l'aide internationale engagée au Cachemire et au Pakistan suite au violent séisme du 8 octobre, et prendre part à l'aide déployée au Guatemala, touché par d'importantes inondations. Le maire a indiqué qu'une réflexion pourrait être menée pour la création d'un organisme au plan régional pour le soutien aux victimes de cataclysmes.

RÉNOVATION URBAINE

Angers Habitat va emprunter 6,10 millions d'euros pour financer une série de chantiers de grosses réparations sur son parc immobilier. La Ville offre sa garantie.

La société HLM Val de Loire emprunte 190000 euros afin de restructurer les halls des cent quatre-vingt-deux logements qu'elle possède boulevard Beaussier. La Ville soutient le projet en garantissant l'emprunt.

La maison de quartier de Verneau va être rénovée. La salle polyvalente va être réaménagée, l'office remis aux normes, la bibliothèque transférée et la halte-garderie agrandie. Le coût total de l'opération est estimé à 198000 euros hors taxes.

Un établissement pour personnes âgées va voir le jour place Jean-XXIII. Il remplacera celui situé actuellement à Jean-Vilar. Le futur équipement comprendra cent deux logements et proposera des prestations de détente, de convivialité, de soins et de santé. Un pôle gérontologique emménagera au rez-de-chaussée offrant des services ouverts à l'ensemble du quartier. Le coût prévisionnel du projet mené par Angers Habitat est évalué à 10 millions d'euros. Pour cette opération, la Ville met à disposition un terrain de 5880 m².

L'équipement sportif Jean-Vilar va être entièrement réhabilité. Une nouvelle salle de sport va être construite, la salle actuelle va être rénovée pour devenir une salle de gymnastique. Enfin, la salle polyvalente sportive, la salle de judo et les vestiaires vont être réaménagés. La Ville lance le concours de maîtrise d'œuvre.

SPORTS

La Ville et le centre communal d'action sociale financent aux deux tiers les frais d'adhésion en club de deux cent quatre-vingt-douze enfants grâce à l'opération Partenaires club. Cela représente une enveloppe de 16400 euros.

Une structure artificielle d'escalade va être construite salle Allonneau pour un coût de 53500 euros financé à 77 % par la Ville ; le reste étant pris en charge par le club alpin français.

TOURISME

Compte tenu de sa position de pionnier dans le secteur du tourisme industriel avec l'opération "Made in Angers", la ville va accueillir les 7, 8 et 9 novembre 2006 les Rencontres de la découverte économique de l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie. Angers Loire Tourisme, en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie et l'université, proposera à cette occasion un regard européen sur la visite d'entreprise. Pour permettre la tenue de ces rencontres, la Ville verse 40000 euros à Angers Loire Tourisme.

CULTURE

"Hans Hartung 1904-1989" constituera une des grandes expositions du musée des beaux-arts de 2006. Elle se déroulera du 10 février au 28 mai. La Ville signe une convention avec Expressions contemporaines qui organise l'événement.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Pour "un front uni" contre toutes les violences

Le groupe "Servir Angers" en appelle au rassemblement des forces vives locales et nationales pour faire front, d'une part contre toutes les formes de violences physiques et matérielles dans l'instant, et d'autres parts sociales et urbanistiques à moyen terme.

Au moment où ce numéro de "Vivre à Angers" doit être bouclé, la contagion de violence a atteint certains de nos quartiers. Heureusement jusqu'à ce 10 novembre, le niveau atteint n'a jamais été aussi élevé que dans les villes françaises les plus touchées. Mais pour les habitants concernés, ce n'est pas une question de niveaux : leurs caves, leurs maisons des services publics, leurs commerces, leurs véhicules ont été incendiés, cassés…

Parfois leur vie en est bouleversée : Perte d'emploi, difficultés pour les personnes âgées ou handicapées dans leur quotidien… Pour les nombreuses associations de terrain, pour les représentants de l'État, la police de quartier, le monde éducatif, les acteurs sociaux, les agents municipaux… le coup est rude.
Pour ces raisons avant tout, nous avons voulu nous rassembler autour du Maire afin de dénoncer fermement cette situation et permettre un retour à l'ordre républicain.

Pour nous, cette situation nationale de quartiers en crise traduit surtout un « système » à bout de souffle, qui se contente trop souvent « d'accompagner » la misère ou les souffrances sociales, et a laissé se concentrer des souffrances aux mêmes endroits pendant des années. L'échec scolaire de ces quartiers, deux à trois fois plus élevé que dans d'autres quartiers angevins, en est pour nous l'illustration la plus choquante. Nous croyons donc indispensable de nous rassembler autour "d'un pacte républicain pour les quartiers", que nous nous engageons à respecter au-delà des échéances électorales. Ce pacte pourrait reposer sur trois piliers :
- Réparer les erreurs de l'urbanisme et du logement du passé, et éviter l'effet de concentration constaté trop souvent ;
- Aider l'éducation nationale, les associations familiales et éducatives à redonner confiance aux plus jeunes. L'entrée à l'école doit être un passeport pour l'espoir et l'intégration ;
- Accompagner l'État et la justice dans le rétablissement de leurs rôles, autour de repères simples que sont les droits et les devoirs de chacun, la notion de responsabilité de la société et de l'individu.

Il ne s'agit pas de nier le travail important réalisé depuis des années. Beaucoup de choses positives ont été réalisées qui ont permis à Angers d'être moins touchée qu'ailleurs. Mais les faits sont là. C'est pour notre groupe le moment au niveau local, comme au niveau national d'ailleurs, **de nous rassembler pour produire un effort constant et déterminé dans le temps!**

C'est donc dans cet esprit que nous souhaitons apporter notre soutien aux populations des quartiers et aux forces vives qui se mobilisent.

C'est aussi dans ce même esprit que nous proposons à la municipalité une réflexion commune et la définition d'un programme d'actions pluriannuelles détachés des échéances électorales.
Cette "entente locale" (que nous espérons "nationale") pour pérenniser les politiques publiques dans nos quartiers les plus sensibles serait un message fort adressé aux habitants touchés, comme à tous ceux qui se mobilisent sur le terrain "pour mieux vivre ensemble". Message d'une plus grande efficacité !
Ce serait l'expression concrète d'un "front uni" contre les violences de toutes sortes, qu'elles soient physiques, matérielles ou sociales.

Vos élus du groupe "Servir Angers"
Tél. : 0241054037

Pétition sur le tramway : déjà un beau succès

En un mois, **2 124 Angevins** ont signé la demande de consultation sur le tramway proposé par le groupe "Servir Angers". Merci à eux ! Depuis, plusieurs responsables associatifs ont rejoints notre démarche : associations d'étudiants, de quartiers, d'usagers ainsi que des élus locaux, convaincus de la nécessité d'une concertation efficace.

Que vous soyez pour ou contre le tramway, pour ou contre le tracé, pour ou contre ses incidences, signez et faites signer cette pétition ! Nous demandons l'organisation d'une consultation :

Nom	Prénom	Adresse	Ville	Signature

N'oubliez pas de nous renvoyer cette pétition signée à : CONSULTRAM – BP 55 259 – 49052 Angers cedex 02- *Tél. : 02 41 05 40 37*

Majorité "Aimer Angers"

Projet de ville, Projet de vie : Angers 2015

Angers est à un carrefour de son histoire: de grands projets sont en cours de réalisation ou en phase d'étude et il nous paraît indispensable de les présenter aux Angevins. Ce projet de ville dans son ensemble, nous vous le présentons au Musée des Beaux-arts en toute transparence, sans fausse pudeur, fidèle à notre volonté de dialoguer avec les habitants.

Ces projets sont trop capitaux pour être délivrés au cas par cas, au coup par coup. La cohérence du projet municipal qui sous-tend toutes ces actions, nous nous devons de vous l'expliquer, de vous la montrer. C'est le sens de l'exposition urbaine. À partir de cette exposition, nous aurons des bases claires pour continuer à avancer dans la discussion avec les Angevins dans les prochaines années. Car nous avons l'habitude de travailler en concertation avec vous, sur chaque projet, comme par exemple le tramway, où les cent cinquante réunions de concertation ont fait mieux que cent cinquante petits référendums : cela nous a permis de modifier considérablement le tracé tel qu'élaboré initialement.

Sur ces trente dernières années, notre ville a connu trois périodes successives. Le rattrapage du retard en équipement tout d'abord grâce à l'action résolue de Jean Monnier et de son équipe. Avant son action, Angers était en effet une ville qui peu à peu s'assoupissait, qui perdait son rang parmi les grandes villes de France. Deuxième étape, l'Angevin au cœur de la politique municipale. C'est celle que nous vivons aujourd'hui : le développement de la concertation, des services de proximité, les conseils consultatifs de quartier… La troisième étape pour les prochaines années, c'est l'ouverture d'Angers vers l'extérieur : notre ville doit se jeter dans la concurrence entre les territoires pour assurer son développement.

Une ville qui ne bouge pas, qui n'évolue pas, est une ville qui, à terme, se meurt. C'est le sens de ce projet de ville : anticiper sur les grandes évolutions de demain, préparer l'avenir tout en assurant le présent, conquérir de nouveaux espaces urbains, inventer une autre façon d'habiter sans tourner le dos au passé.

Notre projet se résume par une seule phrase : "Réunir la Ville". Il réunit les Angevins, il réunit les quartiers, il réunit les deux berges de la Maine, il crée un lien par le tramway. Le projet s'articule autour de la vie des Angevins. Demain nous aurons ensemble à réfléchir, à inventer la vie qui va avec le projet urbain.
Il se décline en trois grands thèmes : Angers Ville Verte, Angers Ville d'Eau et Angers Ville Bâtie.

Angers Ville Verte est certainement l'élément qui nous parait le plus évident car la nature occupe une place très importante dans la qualité de la vie à l'Angevine. Demain, avec les Capucins, le Plateau de la Mayenne ou encore la boucle verte ou la caserne Desjardins, Angers montrera qu'elle sait préserver et amplifier ce modèle. Réunir la ville, c'est assurer cet équilibre dans l'urbanisme angevin qui a toujours placé l'homme et la nature au cœur de ses préoccupations.

Angers Ville d'Eau est pour sa part le changement le plus profond qu'Angers va connaître ces prochaines années. Il s'agit en effet de faire disparaître cette autoroute qui coupe la ville en deux, qui entraîne bruit, pollution, stress, encombrements en centre ville. C'est tout le projet de contournement routier et de réaménagement des rives de Maine. Réunir la ville, c'est promouvoir les échanges entre les deux berges, c'est réconcilier Angers avec sa rivière.

Angers Ville Bâtie enfin, c'est le chantier le plus lourd jamais entrepris à Angers pour reconstruire la ville sur elle-même grâce au renouvellement urbain ou à la conquête de nouveaux espaces urbains sur les arrières de la gare. Réunir la ville, c'est aussi assurer la cohésion sociale, prêter attention aux quartiers qui en ont le plus besoin.

Déjà plus de cinq mille Angevins ont visité l'exposition sur le projet de ville, c'est une belle preuve d'intérêt pour le futur de notre ville.

Nous vous invitons à venir voir évoluer votre ville, à en être demain les acteurs encore plus qu'aujourd'hui.

Vos élus de la majorité municipale "Aimer Angers"

La démocratie locale se prat

Le 26 novembre, la Ville organise les Rencontres angevines de la démocratie locale. Tous les Angevins sont invités à y participer. Ce sera l'occasion d'échanger sur les initiatives mises en place et de tracer de nouvelles perspectives.

"*Associer les Angevins à la vie de la cité*", telle était l'ambition du maire et de la municipalité avec la mise en place, dès 1998, des rencontres annuelles de quartier. Ces rendez-vous ont été l'occasion de nouer un dialogue direct avec les habitants sur des questions et des projets de proximité. Depuis, la Ville a complété son dispositif de consultation, d'écoute et de dialogue avec la création de diverses assemblées dans lesquelles les Angevins sont présents. Les plus emblématiques sont sans doute les dix conseils consultatifs de quartier, issus de la loi "Démocratie et proximité". D'autres instances existent : le comité d'usagers du centre communal d'action sociale, le conseil local de l'environnement, le conseil de développement du Pays et de l'Agglomération d'Angers… Comment sont constituées ces assemblées? quels sont leurs rôles? leurs domaines d'intervention? Comment participent-elles à la vie de la cité?… Tour d'horizon.

■ **Les dix conseils consultatifs de quartier.** Chaque quartier a son conseil consultatif, composé de six élus (cinq de la majorité, un de l'opposition), de douze représentants des habitants et de douze représentants des associations présentes sur le quartier. Les conseils discutent des projets municipaux en matière d'urbanisme, d'aménagements de voirie, de travaux sur les espaces verts…
Ils formulent des avis et font des propositions au conseil municipal, avant qu'il ne prenne sa décision finale. Les conseils consultatifs ont eux-mêmes créé une série de groupes de travail sur les sujets qu'ils souhaitaient aborder. Ces groupes sont ouverts à tous les habitants. Le Lac-de-Maine, premier conseil créé avec la Roseraie, a ainsi installé des commissions pour étudier l'utilisation du plateau sportif de Mollières, les projets de maison des services publics et de salle festive, les déplacements dans le quartier, la rénovation des jeux pour enfants… En lien avec les conseils de Doutre-Saint-Jacques-Saint-Lazare et de Belle-Beille, le CCQ étudie le projet de salle de spectacles interquartiers. À ce sujet, l'avis rendu le 7 novembre sera transmis au conseil municipal.

■ **Le comité d'usagers du centre communal d'action sociale.** Pionnier de la participation en matière sociale, le comité est composé de soixante personnes : des élus et des agents du CCAS mais aussi des représentants de ses usagers et d'associations du secteur social. Objectif : donner la parole aux Angevins ayant des revenus modestes, leur permettre d'exprimer les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, réfléchir aux actions qui pourraient améliorer la vie des personnes en situation de précarité. Une autre vision qui permet d'éclairer la décision des élus en matière sociale. Après un journal d'information des usagers, une formation à la prise de parole, une réflexion sur le droit aux vacances, le comité vient d'éditer un guide de l'estime de soi, véritable carnet de route qui donne à chacun les bonnes adresses pour se former, s'enrichir en partageant des loisirs, se parler, se sentir mieux. Le travail du comité a également permis de créer une nouvelle prestation : un prêt à 1 % d'un montant de 150 à 1500 euros qui permet de mener un projet personnel. Au printemps, la composition du comité d'usagers sera renouvelée.

■ **Le conseil local de l'environnement.** Toutes les associations agissant au niveau local dans le domaine de l'environnement et de la santé peuvent y participer. On y trouve également des représentants des conseils consultatifs de quartier : un représentant des habitants et des élus (deux adjoints et quatre conseillers municipaux). Le conseil s'intéresse à tous les projets environnementaux et de lutte contre les pollutions. À la demande du maire, le conseil formule des avis sur les projets municipaux en matière d'environnement mais il peut aussi faire lui-même des propositions au conseil municipal. Le conseil travaille actuellement sur trois sujets : espaces en milieu ur-

Rendez-vous le 26 novembre

Danato Design

Échanger, apprendre à se connaître, dresser un bilan des actions menées, proposer des améliorations au système… Pour la première fois, la Ville organise des Rencontres angevines de la démocratie locale.
L'idée est de réunir les Angevins autour de la démocratie participative. *"Ces rencontres sont elles-mêmes le produit de la participation,* souligne le maire. *J'ai souhaité que le groupe ait carte blanche pour bâtir l'architecture de cette journée".* Ainsi, un groupe réunissant des représentants des conseils consultatifs de quartier, du conseil local de l'environnement et du conseil de développement du Pays et de l'Agglomération d'Angers a élaboré le contenu des rencontres. Après l'intervention du conférencier Michel Falize, auteur de "Démocratie locale, promesses et ambiguïtés", cinq ateliers seront proposés au public : "pourquoi s'impliquer dans la cité ?", "quels sont les bénéfices de la consultation ? comment les développer ?", "quelle réponse locale aux grands enjeux de société ?", "comment élargir et renouveler la participation ?" et "la formation, temps nécessaire ?"
Samedi 26 novembre, 9 h, faculté de Droit, 13, allée François-Mitterrand. Renseignements : 02 41 05 40 58.

ique au quotidien

Thierry Bonnet

Le 7 novembre, une cinquantaine de représentants des quatre conseils consultatifs des quartiers (CCQ) Belle-Beille, Doutre, Lac-de-Maine et Verneau étaient réunis à Belle-Beille. Objectif : formuler un avis commun sur l'utilisation future de la salle de spectacle interquartiers. Après la présentation du projet en juin, deux séances de travail ont permis d'étudier le dossier sur le fond. L'avis sera transmis au conseil municipal à qui appartient le choix final du projet. De g. à d., les présidents de CCQ Michel Houdebine (Verneau), Rose-Marie Véron (Lac-de-Maine), Marianne Prodhomme (Belle-Beille) et Yves de Singly, vice-président du collège associations (Doutre).

bain et pratiques respectueuses de l'environnement, paysages urbains et qualité de la vie, et déplacements doux.

■ **Le conseil de développement du Pays et de l'Agglomération.** Créé en janvier 2002, il intervient au niveau du pays d'Angers et compte cent dix membres issus de la société civile : acteurs économiques et sociaux, professionnels de l'éducation, de la culture et du sport, responsables associatifs et représentants de syndicats, usagers des transports, défenseurs du cadre de vie… Son rôle : participer aux choix d'aménagement et de développement du territoire en formulant des avis sur les projets d'Angers Métropole. Il propose aussi des actions aux élus. Il a participé notamment à l'élaboration du projet d'agglomération et réalise des études poussées sur des sujets d'actualité : le tramway, le développement touristique…

■ **Les rencontres Sports et Loisirs.** Être à l'écoute des utilisateurs des équipements sportifs. Tel est l'objectif des réunions itinérantes et des réunions "contact" mises en place dans chacun des dix quartiers depuis trois ans. De façon régulière, utilisateurs, élus et agents de la direction Sports et Loisirs font le point sur les dossiers : du développement de la vie associative au sport de haut niveau, de l'accessibilité des handicapés à la maintenance des équipements… Salles, stades et piscines disposent désormais de responsables, interlocuteurs privilégiés pour les usagers.

Au total, près de mille trois cents Angevins se sont investis dans une de ces instances de démocratie locale. Le 26 novembre, ils pourront échanger sur leurs pratiques et témoigner de leur expérience auprès de tous les Angevins. ■

Le maire : *"permettre à chacun d'être acteur dans sa ville"*

Thierry Bonnet

Le 26 novembre, la Ville organise les Rencontres angevines de la démocratie locale ? Qu'en attendez-vous ?
À travers l'exposition "Angers 2015, projet de vie, projet de ville", nous présentons aux Angevins les grands projets d'aménagement de la ville dans les quinze ans qui viennent. Mais Angers ne se construit pas seulement sur du bâti. Elle n'est rien sans le lien social, sans que chacun puisse trouver pleinement sa place dans la cité.
Les Rencontres seront un temps fort pour réunir tous les Angevins, et en particulier ceux qui sont investis dans une instance de démocratie locale. Ce sera l'occasion d'apprendre à mieux se connaître, d'échanger sur les actions menées, de dresser un bilan, de souligner ce qui a fonctionné et ce qui a posé problème, afin d'apporter des améliorations.

En 1998 vous avez mis en place des rencontres de quartiers. Leur rythme s'est ralenti. Ont-elles toujours une utilité ?
Leur rythme s'est un peu ralenti avec la mise en place des conseils consultatifs que j'ai tenu à installer moi-même un par un. Elles vont reprendre une régularité. Ainsi, le 18 janvier, j'irai à la rencontre des habitants du quartier Justices, Madeleine et Saint-Léonard. Ces rencontres ont été et restent des moments privilégiés d'échange entre l'équipe municipale et les habitants. Elles nous permettent d'informer les Angevins sur les sujets qui concernent leur quartier et elles permettent à chacun de nous interroger, de faire remonter ses remarques et ses critiques… Mais en revanche, elles restent souvent à la surface des problèmes et n'offrent pas le temps nécessaire à la réflexion.

Un travail qui est aujourd'hui mené au sein des conseils consultatifs de quartier ?…
Ils sont complémentaires de ces réunions publiques et permettent d'enrichir les échanges.

Les dix conseils consultatifs ont désormais au moins un an de fonctionnement. Quel premier bilan en tirez-vous ?
Leur mise en place était un véritable "challenge" et la création d'un collège d'habitants était pour nous, élus, un défi. Mais cela a permis de nouer un dialogue permanent avec les Angevins. Y compris avec des personnes que l'on ne croisait pas dans les réunions, qui n'adhéraient à aucune association… L'arrivée des conseils a permis d'ouvrir un rôle nouveau de "citoyen acteur". Et c'est la même chose au comité d'usagers du centre communal d'action sociale qui, pour la première fois, a donné la parole aux bénéficiaires de prestations sociales, les a amenés à s'interroger sur ce que pouvait être l'action sociale pour la Ville.

Conseils consultatifs, comité d'usagers, conseil local de l'environnement… qu'apportent concrètement ces instances ?
Une des façons de bien faire pour les habitants est de faire avec eux. C'est ce que nous faisons en sollicitant les idées, les préconisations des Angevins, mais aussi en prenant en compte leur expertise d'usage. Et cela induit forcément une nouvelle manière de travailler pour les élus et les techniciens. Nous devons constamment avoir le souci d'expliquer nos projets, accepter qu'ils soient discutés, critiqués, amendés, enrichis… Les groupes de travail des conseils consultatifs sont publics et, à la Roseraie par exemple, les séances plénières sont volontairement interrompues afin que le public puisse intervenir dans les débats. La démocratie locale est exigeante pour les élus et les techniciens. Mais elle l'est aussi pour les citoyens.

Justement, comment faire durer cet engagement des citoyens ?
C'est une de nos préoccupations. Plus d'un millier d'Angevins se sont mobilisés dans ces instances et nous savons la valeur d'un tel investissement. En 2004, trois cent cinquante réunions ont été organisées et déjà deux cent cinquante au premier semestre 2005. L'étude d'un dossier d'urbanisme nécessite quatre à cinq réunions pour bien s'approprier le sujet et pouvoir en discuter au fond.
Pour réussir notre pari, nous avons mis des moyens importants, en formation des habitants et en personnel. L'objectif est que tout le monde y trouve son compte. Pourquoi s'impliquer dans la cité ? comment élargir et renouveler la participation ?… ces thèmes seront évoqués lors des Rencontres. Certains ont déjà, j'en suis convaincu, des pistes de réflexion.

La brigade environnement veille sur la propreté des rues

Nouvelle initiative de la Ville pour faire d'Angers une cité propre : la création d'une brigade environnement.

Thierry Bonnet

Sacs poubelles sortis en dehors des horaires de collecte… Attention, désormais, la brigade environnement signale les petites incivilités et facture l'enlèvement des ordures.

Attention aux sacs-poubelle sortis n'importe quand, aux crottes de chiens non ramassées, aux tags, aux déchets encombrants déposés sur la voie publique…, la brigade de l'environnement veille à la propreté des rues.

"Ce nouveau service sera chargé de lutter contre les petites incivilités dont le nombre est en augmentation, indique Gilles Mahé, adjoint à l'Environnement et à la qualité de la vie. *Mais c'est également une mesure mise en place par la Ville pour accompagner Angers Loire Métropole dans son programme de conteneurisation des ordures ménagères." (lire ci-dessous).*

Facturer le service

Elle agira en trois temps. D'abord constater l'incivilité. Puis la faire remarquer : un sac-poubelle sorti à contretemps se verra ainsi orné d'un autocollant rouge et restera un moment sur place avant d'être enlevé. Enfin, facturer le travail effectué : *"il ne s'agira pas d'une amende mais bien du payement de la prestation"*, précise Nicolas Legrand, responsable de la Propreté.

Au-delà, la brigade développera les moyens mis à la disposition des habitants pour qu'ils puissent mieux gérer leurs déchets. Ainsi, ceux du centre-ville et de la Doutre bénéficieront prochainement de conteneurs enterrés spécifiques pour les ordures ménagères. Si besoin, on pourra y déposer ses sacs-poubelle entre deux collectes. Le premier conteneur, à l'angle des rues Parcheminerie et du Mail, devrait être installé d'ici à la fin de l'année, une dizaine d'autres suivront en 2006 et 2007.

La brigade est constituée de deux encadrants et de seize agents d'intervention, dont deux nouveaux embauchés. Tous porteront bientôt la tenue spéciale de couleur rouge qui permettra de bien les identifier et de donner plus de visibilité à leur action. Une équipe tournera le matin, en centre-ville, une autre l'après-midi, dans la périphérie.

"Leurs interventions reprennent des missions déjà exercées par le service, souligne Daniel Decamps, directeur de l'Environnement - Cadre de vie: *enlèvement des graffitis et de l'affichage sauvage, gestion des canisettes et des distributeurs de sacs canins, élimination des dépôts sauvages… Le fonctionnement de la brigade est basé sur une réorganisation complète du service afin de mieux répondre aux attentes des Angevins."* ■

Contact : Mairie 5 sur 5, 0 800 49 05 05 (gratuit depuis un poste fixe).

L'affaire de tous

Art Éditions

"La propreté c'est l'affaire de tous !" **Sous ce titre, un dépliant récapitule les efforts de la Ville pour faire d'Angers une cité propre, mais aussi les moyens mis à la disposition des Angevins pour contribuer à la propreté de la ville, des corbeilles à papier à l'éducation canine en passant par les collectes d'encombrants ou de déchets verts à domicile. Disponible dans les lieux publics : mairies, bibliothèques, centres sociaux, maisons de quartier, établissements scolaires et universitaires, foyers de jeunes travailleurs, centres de loisirs…**

Des conteneurs en sous-sol

Trente-cinq conteneurs enterrés ont été installés cet été et mis en service mi-septembre, à Verneau et dans l'ensemble Quémard-Blandin, à Belle-Beille. Chaque groupe de quatre conteneurs permet la dépose des déchets ménagers, du verre, du papier et des emballages en plastique et métal. Le but est de simplifier la collecte des ordures et de faciliter le tri sélectif, difficile à mettre en place dans l'habitat collectif.

En outre, les conteneurs ne provoquent pas de nuisances sonores, même pour le verre, et sont indestructibles. Les goulottes apparentes en surface, discrètes et esthétiques, s'intègrent bien dans le cadre urbain.

Cent quarante-deux conteneurs seront posés dans l'agglomération d'ici à la fin de l'année – dont cent six à Angers – et quelque six cents au total sur cinq ans, concernant plus de quinze mille habitants. ■

Thierry Bonnet

À Verneau, la pose de conteneurs a été effectuée dès juillet.

Thierry Bonnet

Place Saint-Éloi, une bande piétonne a été posée afin de faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite, des poussettes…

L'accès au musée rendu plus accessible

Dans le cadre de l'opération de rénovation des abords du musée à l'occasion de sa réouverture, la place Saint-Éloi a été entièrement refaite. Pour donner un aspect authentique, le sol a été pavé en grés de Fontainebleau. Esthétiquement appréciée, cette pierre s'est révélée non satisfaisante du point de vue du confort de la marche et presque impraticable pour les personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi la Ville a décidé après concertation de créer un cheminement spécifique offrant un meilleur confort aux déplacements, tout en préservant l'esprit du projet. Ont donc été posées des bandes de pierres calcaires lisses, identiques à celles déjà mises en place dans la rue du Musée. Elles permettent désormais de rejoindre sans interruption les rues des Lices, Saint-Aubin et Toussaint ainsi que l'institut municipal et le musée des beaux-arts. Coût de l'opération: 100 000 euros.
À ce sujet, il faut rappeler que les collections du musée sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. ■

PLU : enquête publique jusqu'au 16 décembre

L'enquête publique pour le Plan local d'urbanisme (PLU) centre, regroupant Angers, Avrillé, Trélazé et Saint-Barthélemy-d'Anjou, s'est ouverte le 7 novembre et durera jusqu'au 16 décembre inclus. Les Angevins peuvent, pendant cette période, consulter les documents leur permettant de se faire une opinion. Notamment, la présentation des projets d'urbanisme du secteur, les plans de zonage avec la réglementation de chaque zone: constructibles ou non, avec quelle densité, quelle hauteur de bâtiments, dans un périmètre de protection d'un monument historique, en zone inondable… Sont aussi annexés la liste des emplacements réservés pour de nouvelles voiries ou des projets futurs par exemple, et un plan de servitudes: lignes électriques, réseaux divers, sites inscrits…
Un registre est mis à disposition pour noter les remarques de chacun. Il est aussi possible de dialoguer avec les commissaires enquêteurs, lors de leurs permanences à l'hôtel de ville. La commission d'enquête devrait rendre son avis début 2006 et le projet pourrait être définitivement adopté au cours du premier trimestre. ■

Thierry Bonnet

Enquête publique sur le plan local d'urbanisme jusqu'au 16 décembre inclus. Projet consultable à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier. Les commissaires enquêteurs tiendront des permanences à l'hôtel de ville les 23 novembre, de 14 h 30 à 17 h 30 ; 3 décembre, de 9 h à 12 h ; et 7 décembre, de 9 h 30 à 12 h 30. Renseignements : 02 41 05 42 51.

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 02 41 05 40 00. Fax : 02 41 05 39 00.
Courriel : mairie.angers@ville.angers.fr. Site : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Le parking de l'hôtel de ville, fermé au public en raison du salon d'art Triptyque, rouvrira au public le lundi 28 novembre.

En raison de la foire Saint-Martin, le stationnement est interdit place La Rochefoucault jusqu'au 4 décembre inclus.

JEUNESSE

Aide aux projets jeunes : un conseiller de la Mission jeunesse tient une permanence au centre information jeunesse, 5, allée du Haras, le mercredi, de 14 h à 17 h, pour aider les jeunes dans leurs projets (aide méthodologique, technique, financière…). Renseignements: 0241877447 ou 0241054568, mission.jeunesse@ville.angers.fr

Un conseiller de la Mission locale angevine reçoit les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'emploi ou de formation le lundi, de 14 h à 17 h, au centre information jeunesse. Renseignements : 0241797447.

SERVICES

"À chaque Angevin sa bibliothèque", un dépliant présente le réseau des bibliothèques municipales : la médiathèque Toussaint et les bibliothèques installées dans les quartiers Belle-Beille, Imbach, Justices, Lac-de-Maine, La Fayette, Monplaisir, Roseraie, Saint-Nicolas et Verneau. Horaires, coordonnées, conditions d'inscriptions, tarifs. Disponible dans les bibliothèques et mairies de quartier
www.bm.angers.fr

(Z)Olive Guillemain

Réalisation du comité d'usagers du centre communal d'action sociale, le guide "Trouver l'estime de soi" est disponible au CCAS, esplanade de l'hôtel de ville. Tél.: 02 41 05 49 49.

LA MÉTROPOLE EN BREF

Cinq millions d'euros de subvention seront apportés par l'État au tramway angevin, sur un total de 200 millions d'euros. *"Cette décision du Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires, réuni le 14 octobre, constitue un premier signe positif de la part de l'État en matière de transports en commun en site propre,"* s'est félicité Jean-Claude Antonini.
Le président d'Angers Loire Métropole a néanmoins rappelé que la participation de l'État devait, à l'origine, couvrir 30 % du financement total.

Réunion publique sur le traitement des déchets, dans le cadre de la concertation lancée par Angers Loire Métropole et après la décision de ne pas construire d'usine d'incinération à Saint-Barthélemy-d'Anjou ; le 29 novembre, 18 h 30, aux greniers Saint-Jean.

Thierry Bonnet

Luis Fernandez (à gauche) a mis en place un casting très cosmopolite, histoire de donner une portée universelle à son message.

On tourne au 15, rue Le Gouz

Ambiance électrique en ce vendredi 14 octobre dans l'immeuble du 15, rue Le Gouz. Des habitants expriment leur ras-le-bol du bruit. Réunis autour du concierge, Renée, Roger, Monique et Paulette téléphonent à l'un des fauteurs de trouble. Le ton monte très vite, on fait de grands gestes, on grimace, on menace… "*Coupez !,* lance Luis Fernandez. *C'est bien joué mais il ne faut pas avoir envie de rire et surtout ne jamais regarder directement la caméra. Allez on la refait immédiatement… Moteur… Action !"*

Cette tranche de vie en tournage est une des scènes du court-métrage réalisé par Luis Fernandez, jeune cinéaste angevin[1]. "La guerre du bruit" n'est pas une production hollywoodienne. Pour tenir le budget, tout le monde est bénévole sur le plateau et l'opération a reçu différentes subventions dont le fonds d'aide aux projets de jeunes de la Ville. Quant à Angers Habitat, il a mis à disposition deux appartements désaffectés pour les cinq jours de tournage.

Le scénario raconte une querelle de voisinage : un résidant trouve son voisin trop bruyant et lui rend la pareille. L'affrontement va *crescendo* : appareils électroménagers contre instruments de musique. Et en victimes collatérales : les autres habitants de l'immeuble.

À côté des deux acteurs principaux, il a fallu recruter neuf figurants. Le réalisateur voulait un casting cosmopolite pour donner une portée universelle à son message. Pour trouver des volontaires, il a fait appel au centre Marcelle-Menet. Tous les continents se retrouvent au générique. Le concierge est interprété par Georges, "l'Africain". "*Je tente en vain de déminer la crise,* explique-t-il. *D'ailleurs, je porte un petit bonnet bleu, clin d'œil aux casques bleus de l'ONU et à son secrétaire général Koffi Annan."*

S'il a accepté le rôle, "*c'est par curiosité"*. Voir comment le cinéma se fabrique était la principale motivation des apprentis comédiens. Cela leur a offert quelques surprises : "*C'est assez laborieux, on refait de nombreuses fois la même scène. Mais quand on voit l'image finale, il y a un côté magique à constater que tout le bazar qui règne dans la pièce a complètement disparu."*

La plus grosse difficulté a été pour tout le monde de s'exprimer non pas en français mais dans un charabia improvisé. Tout passe donc dans les intonations. Et le plus surprenant, c'est que le spectateur s'en rend à peine compte. "*C'est parce que nos figurants se débrouillent bien"*, se félicite le réalisateur. Le résultat devrait être visible au prochain festival Premiers Plans et une projection sera bien sûr proposée en avant-première dans le quartier. ■

(1) Il vient de travailler sur le film de Coline Serreau "Saint-Jacques - La Mecque".

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "déplacements" le 1er décembre, à 18h30, au centre social CAF, 17, rue de Jérusalem ; groupe de travail "aménagement" le 13 décembre, à 18h30, au centre Marcelle-Menet.

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier
- *Mme Poupin, 13 décembre, de 11h à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Castel, 8 décembre, de 15h à 16 h*

Contrat de ville
- *M. Castel, 25 novembre, de 11h à 12 h*

Jean-Franç marchand

Un haut de sarcophage en bois de cèdre du Liban, des yeux cerclés de bronze et d'albâtre, magnifique témoignage de la Haute-Égypte ancienne datant de mille ans avant notre ère, des objets africains à la patine brillante, délavée, un buste de Bouddha thaïlandais en bronze du XVe siècle… Ces objets, illustres témoignages d'un passé artistique révolu, ont trouvé leur place ici, dans la galerie Sigui de Jean-François Blondeau.

"*Cette passion, je la dois avant tout à mon père, un féru d'arts primitifs. Je suis né dans cet univers, je m'en suis imprégné"*. Il est loin le temps où Jean-François faisait sa toute première acquisition : *"J'avais 20 ans et j'avais acheté un scarabée égyptien. J'avais l'impression de dépenser une grosse somme, tout cela pour 1,2 cm de plaisir !"* Il y a cinq ans, Jean-François a décidé de faire de cette passion son métier. "*Il est un moment où l'on a envie de passer de l'autre côté"*. Il se souvient : "*À mes débuts, j'ai commencé par vendre une partie de ma collection personnelle"*. Aujourd'hui, au gré de voyages en France et en

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "connaissance du quartier" le 1er décembre, à 18h30, salle Daviers ; séance plénière le 12 décembre, à 20 h, maison de quartier Saint-Jacques, rue Lionnaise.

pratique

Mairie :
47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *M. Rotureau, 10 décembre, de 10 h 30 à 12 h*

SAINT-LAZARE

ois Blondeau, de rêves

Europe, il chine, furette, découvre des objets qui parfois n'existent même plus dans leur pays d'origine. Qu'il soit sorti de collections privées, déniché auprès de particuliers ayant vécu à l'étranger ou retrouvé au fond d'une malle pleine de trésors, chaque objet est singulier et cache une histoire.
Collectionneur avant d'être vendeur, Jean-François Blondeau fonctionne à l'émotion. *"Je n'achète jamais si je n'ai pas eu le coup de cœur"*. Marchand de rêve? *"Oui, j'essaie de faire découvrir des cultures aux antipodes de la nôtre"*. Arts africain, égyptien, précolombien, asiatique, la galerie Sigui offre un regard sur d'autres civilisations, d'autres formes d'art. Tout ici est dans le regard et la sensibilité que l'on veut bien porter sur ces œuvres. *"Tout le monde est capable de s'émouvoir, il suffit de regarder"*.
"Lorsque je vends un objet ?… je sais toujours où il est, chez qui il est"…, reconnaît le marchand d'art. Un peu comme un enfant qui quitte la maison pour aller vivre sa vie… ■ **MB**

Galerie Sigui, 19, place de la Laiterie, 02 41 20 05 75.

Thierry Bonnet

MONPLAISIR

Thierry Bonnet

À l'occasion de la nuit du Ramadan, le 4 novembre, quelques membres de Raft. Deuxième à droite, Nora Mansour.

Raft apporte son aide aux jeunes et aux familles

Chaude ambiance à la maison pour tous, le soir du 4 novembre : c'est la nuit du Ramadan. L'occasion de se retrouver et de passer un bon moment. Il y a un orchestre oriental subventionnée grâce au fonds de participation des habitants… Quant à la soirée, elle a été organisée en commun par la MPT, l'Association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASEA) et l'association Raft.
"Raft" pour Réseau d'aide aux familles confrontées aux problèmes de toxicomanie. *"Au départ, il s'agissait d'un groupe de parole pour s'en sortir ensemble et aider d'autres personnes du quartier concernées,"* explique Nora Mansour, secrétaire bénévole de l'association. Depuis, l'objectif s'est élargi à toutes les formes de dépendances. *"Nous accueillons toutes les personnes qui ont besoin de nous, notamment des jeunes qui ont du mal à trouver leur place dans les activités organisées de la maison pour tous. Ils viennent discuter, jouer aux cartes ou aux échecs… en toute liberté et gratuitement. Mais, comme nous n'avons aucun salarié, nos horaires de permanences sont forcément assez réduits."*
Raft travaille en partenariat avec l'ASEA et d'autres associations ou institutions. Ainsi, quand un jeune a besoin d'un suivi individuel, un éducateur de prévention prend le relais.
Quelques parents de l'association, en difficulté avec leurs enfants, participent également, tous les deux mois, à des rencontres de groupe avec la psychologue de la Ville.
"Nous montons aussi des projets famille, par exemple des séjours de vacances d'une semaine à quinze jours, en camping, indique Nora. *Les participants sont divers : des personnes qui ont des problèmes de dépendances, d'autres qui rencontrent des difficultés pour élever leurs enfants. Ou encore dont les enfants sont placés : cela leur permet de se retrouver"*.
Autre action importante, la prévention contre le sida. En juillet, quatre jeunes sont allés à Paris avec Nora, pour le festival Solidays. Le 1er décembre, ils participeront à l'opération ruban rouge place de l'Europe, avec une chanson de leur composition. ■

Permanences au 21, rue Paul-Valéry, jeudi de 14 h 30 à 16 h 30 et mardi de 20 h à 22 h. Contact, 06 09 43 37 03.

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "passerelle Léon-Faye" le 30 novembre et le 14 décembre, à 18 h, à la MPT ; groupe "connaissance partagée du quartier" le 8 décembre, à 18 h, au foyer-logement La Corbeille-d'argent.

pratique

***Mairie** : 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.
Permanences des élus
- *Mme Sallé, 2 et 16 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Tamtouir, 25 novembre et 9 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Autour de Marie Laé, éducatrice de jeunes enfants (à droite), l'équipe de la microcrèche des Plantes accueille douze enfants tous les jours du lundi au samedi, de 6 h à 20 h.

Thierry Bonnet

Au 23, rue Bardoul, on chouchoute les petits

À la microcrèche des Plantes, les bambins peuvent débouler dès 6 h du matin. Cette nouvelle structure, aménagée au 23, rue Bardoul, dans un ancien logement de fonction d'instituteur de l'école Marie-Talet, a ouvert ses portes le 14 novembre. Son rôle est de répondre aux besoins de garde atypiques des familles : commerçants et employés de magasins, personnes suivant des formations en cours du soir, professions libérales… La crèche est ouverte du lundi au samedi, de 6 h à 20 h.
Elle accueille douze enfants : quatre "petits" âgés de 3 mois à un an, quatre "moyens" d'un à deux ans, et quatre "grands" de plus de deux ans. *"Ils vivent tous ensemble mais chacun à son rythme, un peu comme à la maison,* explique Marie Laé, éducatrice de jeunes enfants et responsable de la structure. *Avec des temps de repos, de jeux et de repas aménagés pour chaque âge. On se pose pour écouter de la musique, câliner son doudou, lire un livre."* Ici, le service est à la carte. *"C'est indispensable pour de jeunes enfants et avec des horaires atypiques".*
Le rez-de-chaussée, entièrement pensé pour les enfants, offre 100 m² environ, avec une salle de vie donnant sur une terrasse et un petit jardinet. On y trouve un coin repas et une cuisine pour réchauffer les repas livrés par l'Eparc, un espace tapis pour les bébés, un coin dînette, un espace jeu de voitures, animaux de la ferme… et une bibliothèque. Trois chambres séparées ont été aménagées selon l'âge et les besoins de sommeil différents des enfants. La pièce des grands, équipées de lits paillasses, peut aussi servir de salle de motricité.
À l'étage, plusieurs pièces sont aménagées pour le personnel. Cinq personnes se relaient autour de la responsable pour assurer le fonctionnement de la crèche.
Le coût total de l'aménagement s'élève à 262 000 euros, financés pour une part importante par la caisse d'allocations familiales dans le cadre du contrat enfance. Le Département a également versé une subvention. Le reste est pris en charge par la Ville. ■

en bref

Pour les 30 ans de l'association des habitants : le 23 novembre, journée intercentres de loisirs sur les droits de l'enfant ; le 1er décembre, théâtre-forum et table ronde sur l'éducation populaire et citoyenne ; le 10 décembre, accueil des nouveaux habitants, valorisation d'associations du quartier et soirée festive de clôture avec repas animé (sur réservation). Renseignements, maison de quartier, 7 et 9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.

Réunion publique avec le service Sports et Loisirs, le 6 décembre, à 18 h 30, à l'OMS, sur les salles Allonneau et Victor-Hugo, le gymnase des Plantes, la salle de billard et le stade de la Grande-Chaussée.

Conseil consultatif : groupe "qualité de la vie - éducation - culture", le 23 novembre, à 18 h 30, salle Jean-Macé n° 2, 110, rue du Pré-Pigeon.

pratique

Permanences des élus
maison de quartier
- *Mme Bernardin, 6 décembre, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*
- *M. Dulong, 26 novembre et 10 décembre, de 10 h 30 à 12 h*

BELLE-BEILLE

en bref

Conseil consultatif : commission "communication" le 28 novembre, à 18 h, Maison de l'étang ; séance plénière le 13 décembre, à 20 h, résidence la Rose de Noël, 53, rue Henri-Hamelin.

Semaine multiculturelle
"Déclarations d'amour' jusqu'au 25 novembre au centre-Jacques-Tati.

pratique

Mairie *:*
5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus :
- *M. Limousin, 26 novembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Prodhomme, 3 décembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Carré, 10 décembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Petit-Jean, 17 décembre, de 10 h 30 à 12 h*

VERNEAU-CAPUCINS

Xavier Arriv

Depuis le 1er septembre, Xavier Arrivé, de la fédération Léo-Lagrange, dirige la maison pour tous de Verneau et la maison de quartier des Capucins. *"J'ai pris mes fonctions à la rentrée, une période favorable aux contacts,* souligne-t-il. *Mon but est d'avoir terminé l'état des lieux d'ici à la fin de l'année. Je rencontre tous les partenaires possibles : institutions, associations, écoles, milieu sportif…"*
Pour le nouveau directeur, la mission des maisons de quartier qu'il fédère est d'accompagner les habitants, les associations et les collectifs pour constituer une identité de quartier. *"Il faut que les personnes issues des différents îlots apprennent à vivre ensemble. La diversité des composantes sociales du futur grand quartier sera une grande richesse, permettant une transmission des savoirs et des ressources".*

L'atelier de Claire titille nos papilles

Pour les cours d'histoire, de langues… il y a les bancs de l'université, l'institut municipal. Mais pour les toqués de la cuisine, ceux qui salivent à la seule lecture d'une recette? Il y a l'Atelier gourmand. Au menu du cours de ce soir: "blanquette de lapin à la vanille…" On s'affaire, on se prépare. Le lapin est là qui attend qu'on lui jette un sort, les premiers effluves sortent des casseroles… C'est ici, à la limite d'Angers et de Beaucouzé, dans ce vaste espace que Claire Lehay a choisi d'installer ses fourneaux et son enthousiasme. "*Je n'ai pas l'impression d'avoir appris à cuisiner. Ma mère a toujours aimé cela. Je l'ai regardée faire et y ai pris goût*". Mais, le parcours de la jeune femme est plutôt insolite: "*J'étais ingénieur en thermique-électronique*". Le rapport avec la cuisine? Aucun. "*Parallèlement, je souhaitais prendre des cours de cuisine mais ne trouvais aucune formule qui me convienne*". Comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, elle profite de l'arrivée de son premier enfant pour entreprendre un virage professionnel à 360°. "*Je voulais développer un concept ludique, innovant et accessible à tous*". Pari réussi. En mars 2005, l'Atelier gourmand ouvre ses portes. Depuis, la formule connaît un succès grandissant: "*Ces cours, ce n'est que du plaisir! Les recettes? Je les trouve par hasard, au gré de mes envies, je les arrange à ma sauce*". À chaque cours, un thème et parfois des intervenants: restaurateurs, artisans, traiteurs…, qui viennent livrer quelques petits secrets. Au menu de l'automne : onctuosité des truffes au chocolat, au miel et gingembre, sculptures de fruits et de légumes, délices sucrés-salés de la cuisine indienne… Une fois la leçon terminée, les élèves de Claire repartent avec leur préparation pour faire saliver d'autres papilles. "*Ils sont attendus!*" Difficile de rester de glace devant un mijoté de porc aux coings, noix et safran, un cabillaud à la nage de réglisse, un moelleux marbré au chocolat… ■ **MB**

Thierry Bonnet

Dans son Atelier gourmand, Claire Lehay invite les Angevins à passer derrière les fourneaux.

L'Atelier gourmand, 186, avenue Patton, 02 41 86 92 40.

é: "mobiliser tous les habitants"

Xavier Arrivé compte bien s'appuyer sur les associations et les aider à se développer. "*Nous sommes là pour nourrir la vie associative. Avec le grand quartier, il est évident que de nouvelles associations vont voir le jour, notamment sur des besoins collectifs non satisfaits aujourd'hui. Il serait aussi souhaitable qu'émergent des associations de jeunes: les moins de 25 ans sont peu représentés.*"

Autre préoccupation, la prise en compte des différentes générations. "*Les enfants sont notre priorité. La ville bouge, il faut les mettre dans le mouvement. Mais nous devons préserver et entretenir toute la chaîne des générations. Les personnes plus âgées doivent aussi avoir leur place dans les maisons de quartier. Il y a ici un intéressant travail sur la mémoire, beaucoup d'anciens ont des choses à transmettre.*"

La mobilisation de tous passant aussi par un lieu accueillant, le nouveau directeur a envie que la maison pour tous soit mieux décorée, comme elle l'était lors des "Nuits Toucouleurs". Là encore, il compte sur le contact avec les associations pour y arriver. "*Nous avons déjà travaillé avec Tout l'toutim pour les Accroche-cœurs. En décembre, nous allons nous approprier le thème de Soleils d'hiver pour embellir la maison au moment des fêtes*". ■

Thierry Bonnet

Xavier Arrivé (à droite) et une partie de l'équipe de la maison pour tous de Verneau, dans le décor "Toucouleurs".

en bref

Conseil consultatif : séance plénière le 14 décembre, à 20 h, salle Daviers.

Spectacles de Noël pour les enfants le 14 décembre à la maison de quartier Verneau. Le matin pour les enfants âgés de 2 à 6 ans, animé par la halte-garderie "la Farandole". L'après-midi, pour les 6-12 ans. À la nuit tombée, mise en lumière de la maison de quartier, avec l'animation musicale de la fanfare, l'arrivée du Père Noël, dégustation de marrons grillés et chocolat chaud. Gratuit. Renseignements: 2, rue Renée, 02 41 73 44 22.

Repas de fin d'année le 21 décembre, à la salle Daviers, avec le centre communal d'action sociale et les associations du quartier : associations des habitants de Verneau et de Sainte-Thérèse, maison pour tous, Club "Joie de Vivre", Secours catholique, confédération syndicale des familles, Saint-Vincent-de-Paul, Vie libre. Adultes: 6,5 euros. Enfants de 4 à 12 ans: 3,5 euros. Inscriptions jusqu'au 16 décembre, au 2, rue Renée. Tél.: 02 41 73 44 22.

pratique

***Mairie**: 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h -12 h 30.*

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
• M. Houdbine, 25 novembre, de 10 h à 11 h 30
• Mme Camara-Tombini, 7 décembre, de 10 h 30 à 12 h

ROSERAIE

Une salle familiale au Hutreau

Début novembre, la salle du Hutreau a reçu ses premières réunions et fêtes familiales. La conception et la réalisation de l'équipement ont été pensées jusqu'au moindre détail dans un esprit de haute qualité environnementale. Il fallait évidemment construire un bâtiment agréable à vivre mais aussi respectueux du site, à deux pas de l'entrée du parc du Hutreau. Le matériau principal est donc le bois, peint pour l'occasion d'une couleur "vert camouflage". Les petits murets en schiste entourant la salle ont été également construits sur le modèle de ceux du parc. De la verdure a été placée aux abords et un nouveau parking en terre construit à proximité. L'orientation du bâtiment a évidemment tenu compte de l'exposition au soleil. Une immense baie vitrée sur toute la longueur d'une façade offre à l'ensemble une grande luminosité naturelle. Les ampoules sont bien sûr basse consommation, l'isolation thermique est importante et le chauffage optimisé grâce à une pompe à chaleur programmée au plus juste. Dans les sanitaires, lumières et chasses d'eau se déclenchent avec des détecteurs de présence et des mousseurs permettent de limiter la consommation d'eau des robinets. Mais l'innovation principale est certainement au niveau du son. Les matériaux utilisés permettent d'éviter au maximum la réverbération et une cloison coupe-bruit peut diviser en deux la salle afin de mener de front deux activités. En outre, des détecteurs de bruit coupent automatiquement la sono quand le niveau sonore dépasse les 90 dB(A). Également pour limiter les nuisances au voisinage, la lumière sera programmée préalablement. À l'heure prévue de la fin de la réunion, la moitié des lampes s'éteindront automatiquement pour faire comprendre aux convives qu'il est temps de partir et, une demi-heure plus tard, tout s'éteindra. Le coût global de l'opération s'élève à 1,3 million d'euros. ■

Thierry Bonnet

Voisine du parc du Hutreau, la nouvelle salle festive et familiale a été construite en bois afin de s'intégrer à son environnement.

En semaine, possibilité de louer l'une ou l'autre des deux parties de la salle (60 ou 140 personnes pour une réunion). Tarifs : de 80 à 180 euros. Le week-end, salle louée d'un seul tenant (capacité de 200 personnes, ramenée à 100 convives pour un banquet dansant). Tarif : 160 euros pour une association, 220 euros pour un particulier et 260 euros pour un autre organisme. Renseignements : 02 41 05 40 73.

en bref

Conseil consultatif : réunion "secteur Chevrollier" le 28 novembre, à 18h30, salle Soclova, rue Nicolas-Bataille ; groupe de travail "logement" le 7 décembre, à 18h30, au centre Jean-Vilar.

pratique

***Mairie** : 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *Mme Solé, 1er et 15 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Béatse, 26 novembre et 10 décembre, de 10 h 30 à 12 h*

LAC-DE-MAINE, MOLLIÈRES

Les mercredis animés de Mollières

Encore tout neuf, le quartier Mollières a besoin d'occasions de rencontre entre les habitants des différentes composantes de ce grand secteur, spécialement les enfants et adolescents. Dans ce but, le secteur Jeunes de la maison pour tous propose, depuis début octobre, des animations sportives et ludiques, un mercredi sur deux, sur le plateau sportif et dans la salle jouxtant l'école.

Le 2 novembre, sous la pluie, une bonne dizaine de gamins se rassemblent dans la salle avec Ludovic Roisnard[1]. En arrivant, un petit demande : *"C'est gratuit ?"* "*Oui,* répond Ludovic, *si tu as le sourire !"* Une fille part rapidement : la liberté est la règle, on reste le temps qu'on veut. Les équipes se constituent pour des jeux de société, suivant les goûts des enfants, tous âges mélangés. Lola, Baptiste et Quentin vont jouer à… *Guillotine*, un jeu où les enfants sont les bourreaux et où ils disposent de cartes-actions du genre : *"Avancez un noble de deux places dans la file d'attente"*. Révolutionnaire !

Quand il fait beau, les ballons sont de sortie. "*Ces après-midis de proximité sont encore en phase d'accroche,* explique Pierre-Yves Martineau, responsable des animations. *Nous souhaitons qu'elles amènent aussi les jeunes à venir jusqu'à la ferme de la Fontaine, pour profiter de ce que propose le secteur jeunes de la maison de quartier. Nous pourrons alors les aider à monter leurs propres projets."* ■

Thierry Bonnet

Avant de constituer les équipes pour les jeux de société, Ludovic explique aux jeunes le déroulement de ces toutes nouvelles animations.

(1) Stagiaire sur cette opération en octobre.

Contact : Interassociation du Lac-de-Maine, 02 41 48 05 40.

en bref

Conseil consultatif : séance plénière le 5 décembre, à 20 h, salle Mollières ; commission "déplacements dans le quartier" le 12 décembre, à 20 h, salle Mollières.

pratique

***Mairie** : Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *M. Carré, 26 novembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Véron, 3 et 17 décembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Martin, 10 décembre, de 10 h 30 à 12 h*

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

La Tour Villebon restaurée

Rue Baudrière, la tour Villebon se refait une beauté. Ce monument est un des plus anciens de la ville. Cette tour a été construite au début du IXe siècle, pour renforcer la première enceinte angevine face aux attaques répétées des Normands. À la fin du IXe siècle, une deuxième enceinte voit le jour. La tour perd rapidement son utilité.

À une date inconnue, elle est remplie de terre et une maison voit le jour directement contre elle. Devenu invisible, le monument se fait oublier. Les propriétaires successifs, pour agrandir leur demeure, vont même creuser dans l'épais mur pour y installer un placard, une alcôve et une cage d'escalier.

Ce n'est qu'à la fin de 1890, à l'occasion du chantier de redressement de la rue Baudrière, qu'on redécouvre cet élément de la muraille. La municipalité décide alors de le conserver.

Jean-Patrice Campion

Jean-Patrice Campion

En haut de la niche, les armes de la Ville sont en train d'être resculptées.

Le bas, trop abîmé, n'est pas restauré à l'identique mais sert à accueillir une niche avec une petite fontaine. La tour acquiert son aspect actuel.

Mais l'usure du temps et un incendie détériorent sa niche. Dans le cadre des aménagements des abords du centre commercial, la Ville décide une nouvelle fois de la rénover et de remettre en service la fontaine.

Débutés en juin, les travaux conduits par l'architecte Valérie Legrand se sont révélés compliqués à réaliser. Il a fallu remplacer les soixante-dix gros blocs de granit pesant jusqu'à 300 kg, en utilisant un treuil manuel car il était impossible d'installer une grue sur le site. La fontaine va être nettoyée et une petite grille posée devant la tour. Un portillon permettra d'accéder à la fontaine pour y boire en appuyant sur un bouton-poussoir. L'opération s'achèvera début décembre et aura coûté environ 80 000 euros. ■

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "déplacements" le 29 novembre, à 19 h 30, salle Thiers-Boisnet ; groupe de travail "connaissance du quartier" le 2 décembre, à 20 h 30 : visite du secteur Thiers-Boisnet (rendez-vous devant la salle Thiers-Boisnet).

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus

- *M. Lebouc, 26 novembre et 17 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Clémot-Streliski, 5 décembre, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Langlois, 10 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

La résidence *Les peintres* sort de terre

Fin 2006, les premiers locataires devraient emménager dans la nouvelle résidence *Les peintres*. L'office HLM Angers Habitat construit 47 logements sociaux du T2 au T5 à l'angle de la rue Saumuroise et du boulevard d'Estienne-d'Orves : 37 en collectif, 6 en semi-collectif et 4 en individuel. L'opération est dans les cartons depuis déjà cinq ans. Auparavant, le site accueillait de vieilles maisons et des entrepôts désaffectés. Le chantier de construction a démarré début octobre de part et d'autre de la rue Delacroix, qui pour l'occasion a été fermée à la circulation.

L'architecture se veut très contemporaine. Le bâtiment a été dessiné par le cabinet Logerais. Il s'élèvera sur une hauteur de deux à quatre niveaux. Un traitement acoustique renforcé sera mis en place pour la façade donnant directement sur le boulevard. L'opération s'élève à 5,4 millions d'euros et intervient dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain. En effet, la Ville peut reconstruire dans d'autres secteurs les logements sociaux détruits dans les quartiers prioritaires. À l'issue du chantier, la Ville recalibrera la rue Eugène-Delacroix afin de créer une continuité entre la portion actuellement ouverte et la rue Saumuroise.

Début 2007, Angers Habitat entamera un nouveau chantier à proximité. Il s'agira de construire quatre logements avec en rez-de-chaussée des activités tertiaires à la place de maisons actuellement murées au 227, rue Saumuroise. ■

Cabinet Logerais

La future résidence "Les peintres", vue depuis la rue Eugène-Delacroix.

en bref

Conseil consultatif : préparation du marché de Noël le 30 novembre, à 20 h, au Trois-Mâts ; groupe de travail "urbanisme environnement" le 8 décembre, à 20 h, salle Saint-Léonard ; réunion plénière le 13 décembre, à 20 h, salle des sports Jean-Bouin (salon d'honneur).

Marché de Noël le 17 décembre dès 14 h place Saint-Léonard, avec animations pour tous.

pratique

Mairie : *Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *Mme Roland, 23 novembre et 14 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Chiron, 3 et 17 décembre, de 10 h 30 à 12 h*

160 ans après… Liszt revient

Fin 1845, Franz Liszt a donné deux concerts à Angers. Cent soixante ans après, concerts, conférences et exposition font revivre cet événement qui, à l'époque, avait marqué la vie culturelle angevine.

>ÉVÉNEMENT

"Jusqu'à présent,
personne ne s'est intéressé à la venue de Liszt à Angers, en décembre 1845, s'étonne Nicolas Dufetel. *Pourtant, cela a été un événement important, pour la ville et pour la musique".*
Le jeune Angevin prépare avec passion, à l'université de Tours, une

Portrait de Franz Litszt par Eugène Devéria en 1832.

thèse sur Liszt. Un musicien qu'il aime depuis qu'il l'a joué au conservatoire d'Angers (CNR), où il était l'élève d'Hélène Desmoulin. Après avoir approfondi ses recherches sur les concerts de Liszt dans notre ville, il n'a pas voulu en rester là. *"Quand j'ai constaté que c'était le 160e anniversaire de sa venue, je n'ai pas eu envie d'attendre quarante ans pour célébrer cela par une manifestation !"*
Sous son impulsion, l'Association angevine Franz Liszt a vu le jour. *"Notre but est de faire mieux connaître sa musique et celle de ses contemporains, qu'il a tant aimés et soutenus,* précise Nicolas Dufetel. *Nous proposerons des conférences et concerts sur les compositeurs du XIXe siècle, dans un esprit lisztien de partage et de diffusion."*
Pour commencer, l'association organise donc "Liszt à Angers", les 2 et 3 décembre. Le vendredi, les conférences se succéderont de 10 h à 16 h, avec des spécialistes français et internationaux. *"Notre but,* précise Nicolas Dufetel, *est de raconter la venue de Liszt et plus largement de le faire mieux connaître. Liszt est bien sûr le plus grand pianiste de tous les temps mais pas seulement : de 37 à 75 ans, il s'est consacré à la composition !"*

Thierry Bonnet

Aux côtés de Nicolas Dufetel (à droite), les pianistes Hélène Desmoulin et Joëlle Lemée, et le violoncelliste Claude Zanotti, tous trois professeurs au conservatoire national de région d'Angers, qui participeront au concert du 3 décembre. Au violon, nous entendrons également l'Angevine Cécile Agator, qui poursuit ses études à Paris.

Œuvres à découvrir

Vendredi 2 décembre au soir aura lieu le premier concert, proposé par les Mardis musicaux. Le pianiste Nicolas Angelich interprétera notamment la sonate en si mineur, au Grand-Théâtre, sur la scène même où Liszt a joué. Le concert du samedi après-midi sera consacré à la musique de chambre avec, comme au XIXe siècle, une place pour l'improvisation.
"Liszt improvisait sur des thèmes de musique demandés par le public. Le 3 décembre, les spectateurs auront à leur disposition une urne pour déposer

Conférences, récital et musique de chambre

- Conférences le 2 décembre, de 10 h à 16 h, au Grand-Théâtre, gratuit.
- Récital de Nicolas Angelich (piano) le 2 décembre, à 20 h 30, au Grand Théâtre ; Mardis musicaux, réservation au 02 41 24 16 40.
- Concert de musique de chambre le 3 décembre, à 17 h, au Grand-Théâtre ; réservation au 02 41 24 16 40.
- Exposition, jusqu'au 8 décembre, à la bibliothèque Toussaint ; le 30 novembre, à 18 h 30, visite guidée par Nicolas Dufetel, gratuit.
- Concert gratuit proposé par les élèves du CNR, le 30 novembre, à 19 h, à la bibliothèque Toussaint.

au théâtre

"Délire laudatif" pour les concerts de 1845

En décembre 1845, la tournée de Liszt passe dans l'Ouest : Nantes, Laval, Rennes… Les 27 et 30 décembre, il est à Angers et donne des concerts au Grand-Théâtre et à l'hôtel de ville. Philippe François, dans son ouvrage "Musique et concerts classiques à Angers, 1840-1914", raconte : "*Le concert de la mairie, en solo, est caractéristique de la personnalité du pianiste (…) Le programme du 27 décembre précise, grande nouveauté : "Tous les morceaux seront effectués par M. Liszt ". Liszt est l'inventeur depuis 1840 du récital de piano (…) Les Angevins ne seront pas déçus par le jeu du musicien et les comptes rendus atteindront des sommets de délire laudatif.*" De fait, le Journal de Maine-et-Loire, dans son édition du 30 décembre, écrit : "*Pour les heureux auditeurs du concert, comment dépeindre les ravissantes et tumultueuses impressions dont ils ont été accablés l'autre soir ?*" Et le journaliste de se désoler de n'avoir "*qu'une plume indocile et le froid papier pour reproduire à notre tour l'incendie et la tempête, l'ivresse et la frénésie, le charme et la grâce, le calme et la mélancolie (…) Rien ne peut se peindre de cette soirée ; mais ce qui surtout ne peut être exprimé, c'est cette noble et grande physionomie de l'artiste (…) Le génie étincelle et resplendit en lui*".

leurs suggestions. Pendant le spectacle, Vincent Dubois, conseiller aux études au CNR, tirera au sort deux ou trois thèmes et improvisera dessus."
Le reste du programme comprendra une œuvre connue, *Les Préludes,* et d'autres pratiquement ignorées, comme ces extraits de *Christus,* pour piano à quatre mains. *"La partition éditée en 1872 est introuvable en France,* précise Nicolas Dufetel. *Hélène Desmoulin et Joëlle Lemée joueront d'après la partition de Liszt lui-même, avec ses annotations : je l'ai fait photocopier à Budapest."* Autre œuvre au programme, le trio *Tristia, Vallée d'Obermann*, redécouvert en 1980 mais très peu joué.
Une exposition complète ces deux journées. En effet, la bibliothèque municipale Toussaint détient, dans son fonds David d'Angers, deux lettres inédites de Liszt au sculpteur, avec le brouillon de sa réponse. Ces documents seront présentés avec d'autres lettres de compositeurs ou auteurs de la même époque.
Après cet événement, Nicolas Dufetel ne s'arrêtera pas là et continuera son travail de recherche, car il reste de nombreux documents inédits à étudier. *"Rendez-vous compte, Liszt représente tout le XIXe siècle : il a été l'élève de Salieri, il a rencontré Beethoven et il a entendu jouer Debussy !"* ■

Marine Leroy

CNDC

Emmanuelle Huynh fait son Numéro

>DANSE

La nouvelle pièce présentée par Emmanuelle Huynh, en duo avec le scénographe Nicolas Floc'h, s'intitule Numéro. Numéro de chorégraphie ? Numéro de scénographie ? *"Choréplastie ou plastigraphie, le mot importe peu"*, répond Nicolas Floc'h dans un entretien pour le journal du Centre national de danse contemporaine (CNDC). À quoi Emmanuelle Huynh ajoute : *"Numéro a aussi une identité instable. La règle est d'être en jeu ensemble dans l'espace. Les objets "pauvres" utilisés (cartons, cannes à pêche, feuille de papier kraft) sont détournés de leur fonction habituelle ; nous composons avec eux des images qui font glisser leur usage/signification. Un même objet change d'identité plusieurs fois"*.
En cours de création, les deux artistes ont aussi constaté que leur duo prenait des allures de tour de prestidigitation, avec apparition ou disparition d'objets, lancer de lumières, homme-boîte… Numéro est une nouvelle forme de spectacle, créé dans une autre nature de collaboration entre les deux auteurs. ■

Redécouvrir la ville

>TOURISME

"Laissez-vous conter Angers… en famille" c'est une des formules de visite développées cet hiver par Angers Loire Tourisme. Elles auront lieu les samedis des vacances (toutes zones) en plus des ateliers "Vacances des 6-12 ans" proposés par le service éducatif de la Ville. Estampillées du label "Ville d'art et d'histoire" et encadrées par un guide-conférencier, des visites et conférences thématiques proposeront quant à elles la découverte du Grand-Théâtre dès le 10 décembre ; du Bon-Pasteur et de l'abbaye Saint-Nicolas, le 4 février ; mais aussi du bestiaire dans la Ville, du village de pêcheurs de Reculée, de l'espace Cacheux et de l'arboretum… On y évoquera la procession du Grand-Sacre, la vigne et le vin dans les tapisseries et les vitraux, les médecins et pharmaciens angevins célèbres, les grandes abbayes d'Angers, des balcons insolites, et le pouvoir des Plantagenêts.
À suivre également, des visites d'entreprises en complément de l'opération Made in Angers (13 février - 10 mars) : les liquoristes Cointreau, le 23 novembre, et Giffard, le 21 décembre ; l'Etas, le 26 avril ; le centre de tri postal, le 24 mai ; et le marché d'intérêt national, le 20 juin. Dans le cadre de Soleils d'hiver, l'office propose enfin une découverte nocturne en calèche d'Angers en lumières… (*lire page 30*)

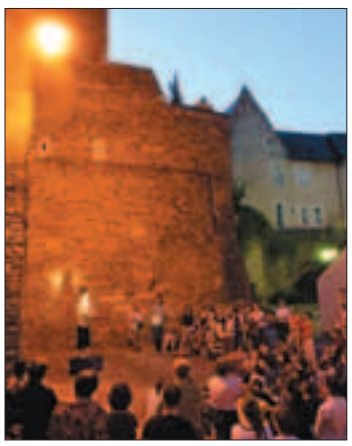

Thierry Bonnet

Plaquette "Laissez-vous conter Angers" disponible à Angers Loire Tourisme, 7, place Kennedy, 02 41 23 50 00 ou sur www.angersloiretourisme.com

Lou Héríon

La Mouette : spectacle événement

>THÉATRE

Une aventure théâtrale, voilà à quoi nous convie le Nouveau Théâtre d'Angers, avec la version de Jacques Delcuvellerie de *La Mouette*, d'Anton Tchekhov. Si l'auteur et l'œuvre sont connus, cette mise en scène en fait un spectacle unique. La pièce, qui évoque des vies ratées, des personnages qui passent à côté de leurs rêves, est ici présentée dans une version intime. Le metteur en scène s'en est expliqué dans un entretien lors de la création au Théâtre national de Belgique,

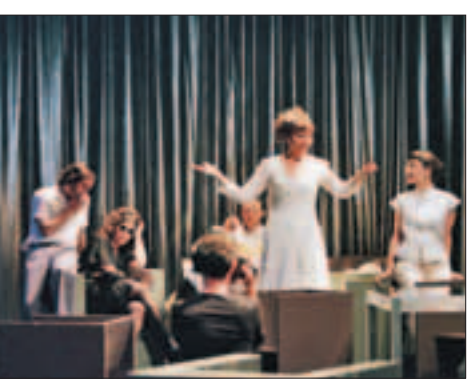

Lou Héríon

fin septembre : *"Un contact très proche entre le spectateur et l'acteur avec son corps, sa voix, sa sueur, ses émotions propres provoque à la fois un plaisir, un trouble et soulève peut-être des interrogations qui nous sont généralement épargnées lorsque l'acteur est à une distance plus éloignée."*

Ce rapport à l'intime a intéressé Régine Montoya, secrétaire générale du Nouveau Théâtre d'Angers. *"Quand la représentation commence, spectateurs et comédiens se partagent 300 m², avec trois espaces scéniques,* explique-t-elle. *Puis, au fur et à mesure du déroulement de la pièce, on est de plus en plus loin. Les changements de dispositif scénique se font avec les spectateurs, qui bougent avec les comédiens et parfois se retrouvent au cœur de l'action."* On s'éloigne également dans le temps. Au début, la scénographie évoque les années 70, période de la jeunesse du metteur en scène, puis on remonte jusqu'à arriver à l'époque de Tchekhov.

L'impression d'intimité est accentuée par la façon de jouer des comédiens : équipés de micros, ils ne portent pas leur voix, comme dans une représentation classique mais parlent sur un ton normal. *"Il y a une grande qualité de jeu de tous les comédiens"*, insiste Régine Montoya. Les critiques parues lors de la création soulignent toutes leur *"formidable talent"* (*Le Soir*). D'autres éléments contribuent à faire de ce spectacle une aventure. La musique, l'image aussi : un comédien filme en direct et les images sont diffusées sur quatre écrans vidéo. Et la durée : quatre heures ! *"Mais on ne les voit pas passer"*, assure Régine Montoya, d'accord à nouveau avec les critiques belges : La Libre Belgique parle de *"quatre heures intenses et légères qui passent comme un souffle"*. Il y a tout de même un entracte, au cours duquel le Nouveau Théâtre a prévu une soupe russe. ■

Du 22 novembre au 2 décembre (sauf dimanche 27), à 19 h 30, vendredi et samedi 20 h 30.
Au Carré des Arts de Pellouailles-les-Vignes ; navette au départ de la place Imbach, 30 mn avant l'heure de la représentation, réservation conseillée au 02 41 88 99 22.

>CINÉMA

26 et 27 novembre
Edward aux mains d'argent
Dès 8 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

29 novembre
Cinémas d'ici
5 courts métrages tournés en Pays de la Loire. 20 h 15, Les 400 Coups.

30 novembre au 6 décembre
Cinéma de langue anglaise
10 films et une avant-première surprise le 6 décembre, à 20 h 15. Les 400 Coups.

7, 10 et 11 décembre
Les aventures de Lolo
Dès 2 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

11 décembre
Kirikou et les bêtes sauvages
De Michel Ocelot et Bénédicte Galup. 2 €. 11 h et 14 h, Les 400 Coups.

12 décembre
Le truc de Konaté
De Régina Fanta Nacro (Burkina Faso), et "Cousines", de Lyes Salem (Algérie). Cinémas d'Afrique. Gratuit. 20 h 15, Espace culturel de l'université, 4, allée François-Mitterrand.

13 décembre
L'homme qui tua Liberty Valance
De John Ford. Et rencontre avec Jean-Charles Fitoussi (FEMIS). 20 h 15, Les 400 Coups.

14 et 17 au 20 décembre
Charlot et ses jobs
Courts métrages de Charlie Chaplin. Dès 6 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

21 au 27 décembre
Courts sur pattes
3 courts métrages. Dès 3 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

25 novembre
Images du pouvoir : théâtre et opéra
18 h 30, institut municipal.

Kirikou, le 11 décembre aux 400 Coups.

À la découverte des chauves-souris
Diaporama. Gratuit. 20 h 30, muséum des sciences naturelles.

Jusqu'au 26 novembre
20e festival du Scoop et du journalisme
"Journalisme et Histoire". Expos, conférences, débats, ateliers. Centre de congrès, salons Curnonsky, La Godeline.

28 novembre
Rencontre autour de la mise en scène
Avec Jean-Claude Lallias, auteur de "L'ère de la mise en scène", Claude Yersin et Richard Brunel, metteurs en scène. Gratuit. 20 h 30, NTA, place Imbach.

Prévision et prévention des séismes
20 h 15, institut municipal.

29 novembre
Géopolitique de l'Union européenne
20 h 15, institut municipal.

Châteaux d'Azay-le-Rideau et Villandry, cathédrale de Tours
17 h, institut municipal.

Cinéma décalé : le cinéma de l'ex empire britannique
18 h 30, institut municipal.

30 novembre
La sismicité de la France
18 h 30, institut municipal.

Vêtus de poils, ils pondent des œufs : les monotrèmes
18 h 30, institut municipal.

1er décembre
La gestion des conflits en Afrique subsaharienne
Par Dominik Kohlhagen, anthropologue. Espace éthique angevin. 2 et 5 €. 20 h 30, lycée du Bellay.

La croyance et le pouvoir : les politiques de la croyance
18 h 30, institut municipal.

Gargouilles et fontaines à Angers
Par Liliane Rabeau. Angers Musées Vivants. 5,50 €. 14 h 30, musée des beaux-arts.

l'agenda

2 décembre
Images du pouvoir : théâtre et opéra
(voir 25 novembre).

3 décembre
L'autisme
Avec l'association de la Cause freudienne. 3 et 7 €. 14 h, institut municipal.

5 décembre
Le séisme du 26 décembre 2004
20 h 15, institut municipal.

Châteaux d'Amboise, Chenonceau, Loches
18 h 30, institut municipal.

6 décembre
Géopolitique de l'Union européenne
(voir 29 novembre).

Grandes peurs en littérature : la Renaissance
17 h 15, institut municipal.

7 décembre
L'image de la santé mentale : la prise en charge ?
20 h 15, institut municipal.

Les méthodes de datation en archéologie
18 h 30, institut municipal.

Les Angevins entre Église et République
La loi de séparation des églises et de l'État à travers la presse en Anjou, par Geoffrey Ratouis. 18 h 30, bibliothèque Toussaint.

8 décembre
La croyance et la passion : la Terreur et les terroristes
18 h 30, institut municipal.

De la graine à la plante
Par Marie-Anne Pou. Université permanente. 3 €. 18 h 30, faculté de Droit.

Que reste-t-il du patrimoine industriel angevin ?
Par Vincent Veschambre. Société des études angevines. 2,50 à 4,60 €. 20 h 45, La Godeline, 73, rue Plantagenêt.

9 décembre
Images du pouvoir : théâtre et opéra
(voir 25 novembre).

Les médecins et pharmaciens angevins célèbres
Par Jacques Rondeau. Réservation au, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 18 h, office du tourisme, place Kennedy.

10 décembre
La psychanalyse et la vie
Avec l'association de la Cause freudiennne. 3 et 7 €. 14 h 30, institut municipal.

13 décembre
Châteaux d'Amboise, Chenonceau, Loches
17 h, institut municipal.

13 et 14 décembre
Tahiti
Film de Michel Aubert. Connaissance du Monde. 4,50 à 8 €. Le 13 décembre, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, au centre de congrès ; le 14 décembre, à 14 h 30 et 18 h 30, théâtre Chanzy.

14 décembre
Les marsupiaux
18 h 30, institut municipal.

15 décembre
Faut-il vouloir la paix à tout prix ?
Par Joël Gaubert. Société Angevine de Philosophie. 3 et 7 €. 20 h 30, lycée David.

Quelles pommes, quelles poires mangerons-nous demain ?
Par François Laurens, chercheur INRA. 20 h 15, institut municipal.

La croyance aujourd'hui : le retour du religieux
18 h 30, institut municipal.

16 décembre
Images du pouvoir : théâtre et opéra
18 h 30, institut municipal.

17 décembre
Laissez-vous conter Angers en famille
Inscriptions Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, office du tourisme, place Kennedy.

Hollywood Porn Stars, le 24 novembre au Chabada.

>DANSE

24 au 27 novembre
Équation
Cie Olivier Bodin. 6,50 à 11,50 €. Du 24 au 26, à 20 h 30 ; le 27, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

25 novembre
Compagnie Raghunath Manet
Danse indienne. 21,60 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

1er décembre
Les joyeux petits souliers
Et chœur d'hommes Kobza de Galicie. Folklore ukrainien. 6 et 11 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

3 décembre
Samedi satellite avec Nicolas Floc'h
CNDC. Gratuit sur réservation au 02 41 24 12 12. 14 h - 17 h, studios, 28, rue Bodinier.

Underground triptyque et Work in progress
Cie Exprime. Hip hop. 3 à 7 €. 20 h 30, centre Jean-Vilar.

6 au 10 décembre
Numéro
Chorégraphie Emmanuelle Huynh ; vidéo, Nicolas Floc'h. CNDC/NTA. 7 à 18 €. 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, à 19 h 30, centre Jean-Vilar. *(lire page 25)*

10 décembre
Classes de danse du conservatoire
Gratuit. 14 h - 18 h, théâtre Chanzy.

17 décembre
Dis… tu laisses la lumière dans le couloir !
Chorégraphie de Brigitte Davy, Christophe Traineau. Dès 6 ans. Soleils d'Hiver. 2 €. 18 h, Grand-Théâtre.

>LECTURE

26 novembre
Gaston Couté
Dit par Jacques Lambourg. 7 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

1er au 4 décembre
Tarkos
Poésie sonore. Cie Udre-Olik. 6,50 à 11,50 €. Du 1er au 3, à 20 h 30 ; le 4, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

3 décembre
Rencontre littéraire
Gratuit. 15 h, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

13 décembre
Commentaires des prix littéraires
Culture et Bibliothèques pour Tous. Gratuit. 15 h, auditorium, musée des beaux-arts.

Trio Bekova, le 29 novembre au Grand-Théâtre.

15 décembre
Laissez vous conter la nature
"L'homme qui plantait des arbres", de Jean Giono, par la Compagnie du Levant. 2 à 8 €. 19 h, maison de l'environnement.

>MUSIQUE

24 novembre
Hollywood Porn Stars
Rock (Belgique). 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

24 et 25 novembre
Sophie Kenesi et François Perrot
Jazz. 5 à 8 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

25 novembre
Santa Macairo Orkestar
Speed yiddish transe balkanique. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Sandi Russel
Jazz (USA). Dominique Lofficial, piano. Gratuit. 18 h, espace culturel de l'université, 4, allée François-Mitterrand.

Pauline Croze
Chanson. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

25 et 27 novembre
Mahler
Symphonie n° 4. Mozart, Ouverture de Don Giovanni. Berg, Sept lieder de jeunesse. ONPL. Direction, Isaac Karabtchevsky ; soprano, Camilla Nylund. 10 à 25 €. Le 25, à 20 h 30 ; le 27, à 17 h, centre de congrès.

26 novembre
Le Toît du Monde
Chorale de Mûrs-Érigné. Gratuit. 20 h 30, chapelle des Ursules.

27 novembre
Les chœurs de Saint-Maur
Au profit de l'Unicef. 8 € ; gratuit moins de 12 ans. 15 h 30, église de la Madeleine.

29 novembre
Les peaux lisses
Percussions. Et concert de Vox Campus. Gratuit. 20 h, espace culturel de l'université, 4, allée François-Mitterrand.

Mathieu Boogaerts et Ben Ricour
Chanson. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

Mathieu Boogaerts.

Trio Bekova
Trio élégiaque n°1 en sol mineur pour piano et cordes, de Rachmaninov ; Trio en la mineur op. 70, de Ravel ; Trio n° 4 "Dumky" op. 90, B 166, de Dvorak. Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

1er décembre
Hateful Monday et Hogwash
Punk rock melo. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Stupeflip, Sharkee et Timal
Electro rock. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

2 décembre
Duo Romanesca
Flûte et harpe celtique. 10 € ; 12-16 ans 5 € ; gratuit moins de 12 ans. 20 h 30, église Saint-Laud.

Henri, Léon et les autres
Chanson, théâtre humoristique. 7 ou 8 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Élèves du conservatoire
Gratuit. 18 h, café des Orfèvres, musée des beaux-arts.

Chasseloup
Chanson. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Les Wriggles, le 8 décembre au Chabada.

Hugues Aufray
42 €. 20h30, centre de congrès.

Avis de tempête
Olivier Leveau (Fender Rhodes), Sylvain Poslaniec (basse), Fabien Eckert (batterie). Jazz Pour Tous. 6 à 10 €. 21 h, théâtre, place Ney.

Psy4 de la Rime
Hip hop. 16 et 18 €. 20h45, Le Chabada.

Nicholas Angelich
Les Journées Franz Liszt à Angers. Arabesque et Phantasiestücke op. 12, de Robert Schumann; Sonate en si mineur, de Franz Liszt. Mardis Musicaux. 12 à 28 €. 20h30, Grand-Théâtre. *(lire page 24)*

3 décembre

Blükunt
Jazz. 6 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Les Journées Franz Liszt…
5 et 10 €. 17 h, foyer du Grand-Théâtre. *(lire page 24)*

Agoria
Electro. 10 et 15 €. 22 h - 4 h, Le Chabada.

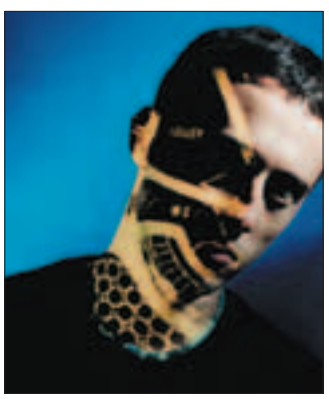

4 décembre

Chorale Chantemaine
Gratuit. 16 h, chapelle des Ursules.

7 décembre

Georges Moustaki
39 €. 20h30, centre de congrès.

Julien Martineau, piano
Berio, Ligeti, Messiaen, Ohana. 10 et 12 €, gratuit étudiants. 19 h, espace culturel de l'université, 4, allée François-Mitterrand.

Camille
Chanson. 20h45, Le Chabada.

8 décembre

École maîtrisienne des Pays de la Loire
20h30, chapelle des Ursules.

Full Screen
Emo punk. 5 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Les Wriggles
Chanson. 18 et 20 €. 20h45, Le Chabada.

9 décembre

Denis Tarsiguel, Éric Onillon, Tony Baker
Jazz. 7 ou 8 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Soirée cabaret
Gratuit. 19h30, centre Jacques-Tati.

Boochon et Babette
Chanson. 5 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Orchestres du conservatoire
2 €. 20h30, théâtre Chanzy.

Saul Williams et Spontane
Soul rock (USA). 15 et 17 €. 20h45, Le Chabada.

Spanouch'
Soirée tapas. 19h30, Le Trois-Mâts.

9, 11 et 14 décembre

Requiem, de Mozart
ONPL et son chœur. Jerzy Semkow, direction; Brigitte Fournier, soprano; Brigitte Balleys, alto; Otokar Klein, ténor; Michail Schelomianski, basse; Valérie Fayet, chef de chœur. 10 à 25 €. Les 9 et 14, à 20h30; le 11, à 17 h, centre de congrès.

10 décembre

Paul et Robin
Chanson. 9 ou 10 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Concert d'opérettes
Les Amis de l'Art lyrique. Gratuit. 17 h, foyer du Grand-Théâtre.

14 décembre

Vox Campus
Concert de Noël. 5 €, gratuit étudiants, chômeurs. 20h30, église Sainte-Thérèse.

On stage#18
Groupes à découvrir. 3 €. 20h45, Le Chabada.

15 décembre

Uneven et Sixpack
Rock, punk. 6 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Trio Résistances
Global songs. Jazz. NTA. 14 à 18 €. 20h30, théâtre Chanzy.

15 et 16 décembre

Maîtrise des Pays de la Loire
Concert de Noël. Gratuit. Le 15, à 19 h, chapelle des Ursules; le 16, à 18 h 15, devant le Grand-Théâtre.

16 décembre

Marielle Dechaume
"De Piaf à moi". Spectacle dînatoire. Réservations au 0616680369 ou 0871 47 24 41. 30 €. 21 h, L'Autrement Café.

Auditions flûte traversière et piano
Élèves du conservatoire. 19h30, chapelle des Ursules.

Mansfield Tya
Pop folk. 5 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Deportivo et Dahlia
Pop rock. 15 et 17 €. 20h45, Le Chabada.

17 décembre

Happy swing
Gospels et négro-spirituals. Au profit des Restos du cœur. 21 h, église Saint-Joseph.

Quand on a que… l'Hymne à l'Amour
Cie du Détour. 9 ou 10 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Kwal
Hip hop. 13 et 15 €. 20h45, Le Chabada.

21 décembre

Barback
Metal. 5 €. 20h30, T'es rock coco.

23 décembre

DJ Fenugrec Beat et VJ Lasco Super World 8
Expérience musicale et filmographique, musiques du monde. 5 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Spontane, le 9 décembre au Chabada.

Kwal, le 17 décembre au Chabada.

>THÉATRE

22 novembre au 2 décembre

La mouette
D'Anton Tchekhov. Mise en scène, Jacques Delcuvellerie. NTA. 14 et 18 €. Du lundi au jeudi, à 19h30, vendredi et samedi, à 20h30. Relâche le 27 novembre. Bortsch servi à l'entracte. Carré des Arts, Pellouailles-les-Vignes. *(lire page 26)*

23 au 27 novembre

Le petit chaperon rouge
Texte et mise en scène, Joël Pommerat. Dès 6 ans. NTA. 5 à 13,50 €. Mercredi, 15 h et 19h30; samedi et dimanche, 17 h; relâche 24 et 25 novembre. Atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

25 novembre

Venise sous la neige
De Gilles Dyrek. Cie Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

26 novembre

Un grand cri d'amour!
De Josiane Balasko. Cie Les Arthurs. 12 et 15 €. 20h30, théâtre Chanzy.

30 novembre

Le mâle effet
De Jean-Christophe Astoul. Cie Bups Théâtre. 5 et 7 €. 20h30, espace culturel de l'université, 4, allée François-Mitterrand.

1er décembre

Le Quatuor
Nouvelle création. Tournées Baret. 17 à 42 €. 20 h, Grand-Théâtre.

2 et 3 décembre

Le Procès
De Franz Kafka. Cie Au Fil des Mots. 5 et 7 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

3 décembre

Improvisation avec la LIMA
5 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

6 au 9 décembre

Le faiseur de théâtre
De Thomas Bernhard. Mise en scène, Yvon Lapous. NTA. 8 et 21 €. À 20h30, sauf mercredi et jeudi, à 19h30, Grand-Théâtre.

9 décembre

Le tour de Persée en 80 mn
Cie 3 T. 20h30, MPT Monplaisir.

9 au 17 décembre

Don Juan
D'après Bataille, Barbey d'Aurevilly, Brecht, Da Ponte, Lenau, Molière, Pouchkine, Shadwell, Tolstoï, Tirso de Molina. Théâtre Icare. 6,50 à 11,50 €. À 20h30, sauf dimanche, à 17 h. Relâche le 12 décembre. Théâtre du Champ-de-Bataille.

10 décembre

On purge bébé
De Georges Feydeau. Cie Les Anjoués. 3,50 et 5 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

13 au 16 décembre

La visite de la vieille dame
De Friedrich Dürrenmatt. Mise en scène, Omar Porras. NTA. 8 à 21 €. À 20h30, sauf mercredi et jeudi, à 19h30, Grand-Théâtre.

14 décembre

Capt'ain Rosko
Cie Etoile en panne. Jeune public, 6 - 12 ans. Avec goûter. 3 et 5 €. 15 h, théâtre, place Ney.

15 décembre

Le Procès
(voir 2 décembre).

16 décembre

Soirée cabaret avec la LIMA
19 h, MPT Monplaisir.

18 décembre
Les Crockchoupoms
Cie Houpn'co. Théâtre et marionnettes. Gratuit. 16 h, centre Jean-Vilar.

Article 3
Théâtre amateur. 3 €. 18 h, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

20 au 23 décembre
Journal de Grosse Patate
De Dominique Richard. Artbigüe Compagnie. Dès 7 ans. 3,50 à 6,50 €. Le 20, à 16 h et 20h30; les 22 et 23, à 20h30. Relâche le 21 décembre. Théâtre du Champ-de-Bataille.

21 décembre
Les Expresso
Improvisation. 5 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

>SPECTACLES

26 novembre
Éric et Ramzy
35 et 38 €. 20h30, Amphitéa.

2 décembre
Gad Elmaleh
36 et 40 €. 20h30, Amphitéa.

14 et 15 décembre
L'enfant magique et le Roi Dragon
Musique et ombres chinoises, dès 5 ans. Cie Théâtre du Petit Miroir. Soleils d'Hiver. Gratuit. Le 14, à 10 h et 14h30; le 15, à 10 h, 14 h et 15h30, Jean-Vilar.

22 et 23 décembre
Spectacle pour enfants
Et goûter. Réservations au 0616680369 ou 0871 47 24 41. 6,50 €. 16 h, L'Autrement Café.

>EXPOSITION

Du 24 novembre au 23 décembre
Tête à tête
Planches originales de BD, de Pascal Rabaté et Étienne Davodeau. Lundi au samedi, 9 h – 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

La visite de la vieille dame, de Friedrich Dürrenmatt.
Jean-Paul Lozouet

Jusqu'au 27 novembre
Chauves-souris de chez nous
3 et 4 €; gratuit moins de 18 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles.

Ludovic Kouassy
Peinture. 10 h - 19 h, centre d'accueil du Lac-de-Maine.

Au pays des couleurs
Peintures de Roselyne Gicquiaud-Bouchet. Tous les jours, 12 h - 19 h, tour Saint-Aubin.

Jusqu'au 30 novembre
Ateliers Gaubourgs
Œuvres monumentales. Gare.

Ni plus, ni moins
Collages, peintures de Christine Chauviré. Lundi au vendredi, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Du 30 novembre au 17 décembre
Le cinéma britannique en images
Gratuit. 14 h - 18 h, bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet

Du 30 novembre au 24 décembre
2047, et si la lumière ?…
Et si la lumière du soleil augmentait… à moins qu'elle ne diminue? Conception, École européenne de graphisme publicitaire d'Angers. Soleils d'Hiver. Mardi au samedi, 12 h - 19 h; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Saul William, le 9 décembre au Chabada.

Du 30 novembre au 1er janvier
Attention, j'allume !
Histoire de l'éclairage et utilisation ludique de la lumière. Soleils d'Hiver. Tous les jours 11 h - 19 h, salle Chemellier.

Jusqu'au 1er décembre
Des gestes pour ma planète
Avec la maison de l'environnement, du 12 au 18 novembre, 14 h - 18h30, du 19 novembre au 1er décembre, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h (sauf 20, 26, 27 et 28 novembre), Le Trois-Mâts.

Du 1er au 16 décembre
Comberies, lanterne et calotte
Caricatures autour du colloque "la Séparation et les Églises de l'Ouest" les 1er et 2 décembre. Présence des Arts. 9 h - 19 h (17h30 le vendredi), UCO.

3 et 4 décembre
Une exposition sort ses griffes
Planches originales de "Jaguar", de Jan Bosschaert et Jean Dufaux. Festival BD d'Angers. 14 h - 18h30, tour Saint-Aubin.

Du 3 au 31 décembre
Des gestes pour ma planète
Avec la maison de l'environnement. Mardi au vendredi, 9h30 - 12 h et 14 h - 19 h; samedi, 9 h - 12 h et 13h30 - 18h30, Jean-Vilar.

Du 6 au 18 décembre
Jules Verne, voyage au centre de Babel
Centre culturel angevin d'esperanto. Bibliothèque de la Roseraie.

Jusqu'au 9 décembre
Le ciel, miroir des cultures
Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jean-Paul Texier
Photographies. Lundi, mardi, vendredi, 14 h - 18 h; mercredi, 9 h - 13 h, galerie Art en Tête, lycée David.

Jusqu'au 10 décembre
La vie de famille
Photos d'Olivier Péridy. Artothèque. Du mardi au samedi, 11 h - 19 h, NTA, place Imbach.

Du 10 au 18 décembre
Ici et ailleurs
Peintures de Pascale Montrésor. 10 h - 19 h, tour Saint-Aubin.

Jusqu'au 11 décembre
Angers 2015, projet de ville, projet de vie
Au cœur du projet de ville, l'enjeu du développement durable. Gratuit. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h le premier vendredi du mois). Groupes sur réservations au 0241054081. Musée des beaux-arts.

Pierre David/musées d'Angers

Du 15 décembre au 1er mars
Voyage au centre de l'os
Terre des Sciences. 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 16 décembre
À tire d'ailes
Dessins de François Moreau. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30; week-end et jour férié, 14 h - 18 h, maison de l'environnement.

La laïcité
Bibliothèque Toussaint.

Du 16 décembre au 29 janvier
David, Géricault, Friedrich…
Dessins et miniatures de la collection de David-d'Angers. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h le premier vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Du 16 décembre au 26 février
David, Géricault, Friedrich et les autres
2,70 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, galerie David, rue Toussaint.

Jusqu'au 17 décembre
Histoire de la natation
Piscine Monplaisir.

Du 17 décembre au 19 février
Voyage dans la 3e dimension
Hologrammes. Création du musée de l'holographie, en partenariat avec l'université. 2005, année mondiale de la physique. 3 et 4 €; gratuit moins de 18 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles.

Jusqu'au 8 janvier
Produits des terroirs d'Anjou
Tous les jours, 11 h - 19 h; dimanche et jours fériés, de 14h30 - 18h30, salle Bessonneau, 15 ter, boulevard Foch.

Jusqu'au 15 janvier
Vases en voyage, de la Grèce à l'Étrurie
220 pièces. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h le premier vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Jusqu'au 14 mai 2006
VIIIe triennale des mini textiles
Jardins réduits. 70 œuvres au format 12 x 12 cm. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la Tapisserie contemporaine.

>VISITES

3 au 30 décembre
Le centre historique en calèche
Commentaires par le cocher. 2 et 3 €, gratuit moins de 2 ans. Du 3 au 18, les mercredi, samedi et dimanche; du 19 au 30 décembre, tous les jours. Toutes les 30 mn, de 14 h à 18h30. Inscriptions Angers Tourisme, 0241235000. Départ place Kennedy.

10 décembre
Le Grand-Théâtre
Par Claude Boissenot. Inscription Angers Tourisme, 0241235000. 5,50 et 7 €. 15 h, entrée du Grand-Théâtre.

12, 16, 19 et 23 décembre
Angers en lumières
Découverte nocturne d'Angers en bus touristique avec un guide conférencier d'Angers Tourisme. Réservations au 0241235000. 3,50 €. 20 h, place Kennedy.

21 décembre
Giffard
Réservation Angers Tourisme au 0241235000. 4 et 5 €. 10 h, zone industrielle La Violette, Avrillé.

Franck Deniel/Ville d'Angers

Soleils d'hiver et lumiè

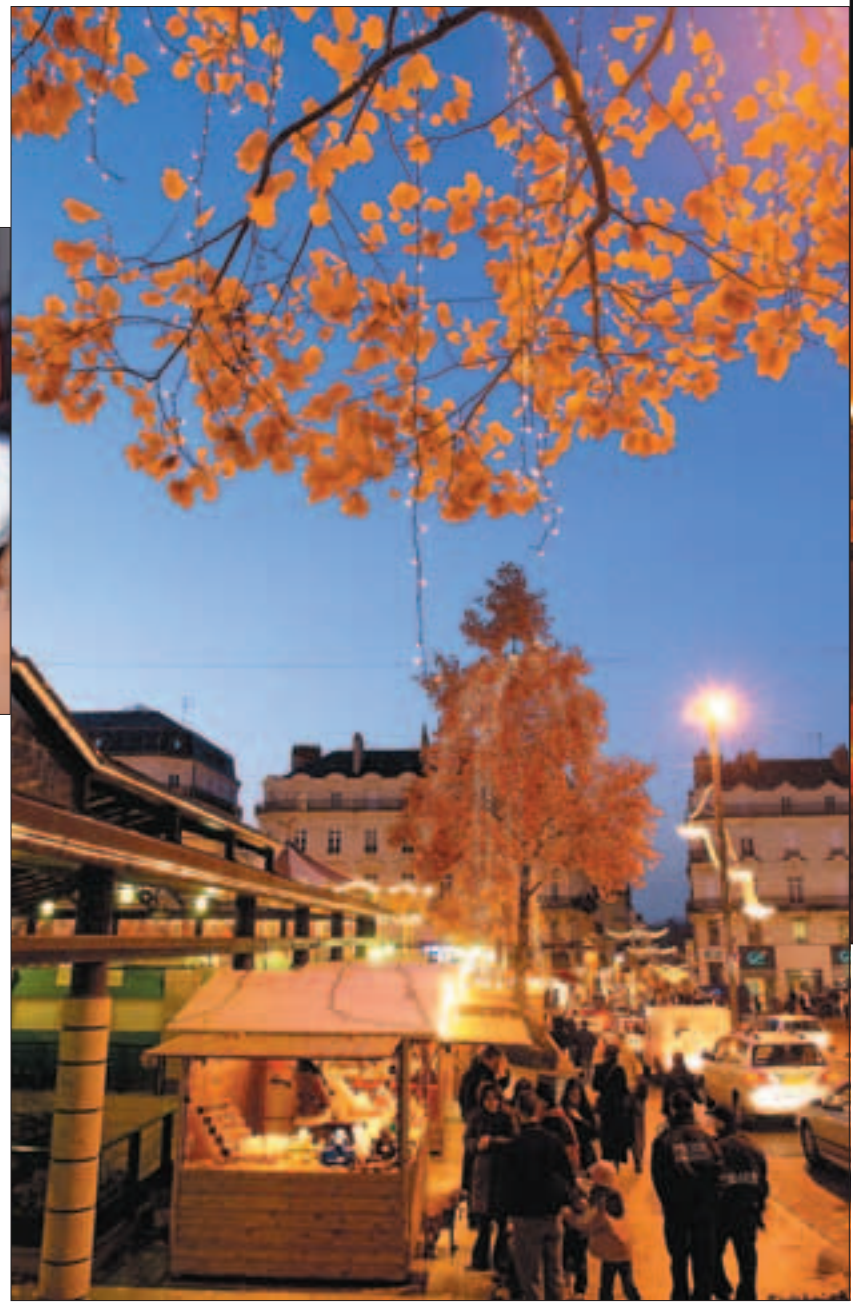

Les Soleils d'hiver 2005 se lèveront et la lumière se fera sur Angers ! Après le commerce équitable (2003) et le chocolat (2004), la Ville a choisi ce thème pour éclairer la fin de l'année.

>FESTIVITÉS

La lumière tenait déjà la vedette place Sainte-Croix, lors des Soleils d'hiver 2004. Cette année, la Ville a choisi d'en faire le thème central du riche programme d'animations et d'expositions proposées aux Angevins et aux visiteurs venus d'ailleurs. Ils seront nombreux à être ainsi éclairés : en 2004, le nombre de personnes ayant fréquenté la manifestation a été estimé à 600 000 !

Une nouvelle fois, Stéphane Lavieille, de la société Kreat, orchestrera une véritable scénographie de lumière place Sainte-Croix, dans le même esprit que l'an dernier. Pour créer une nuit bleutée, des scintillements sur le chevet de la cathédrale et un ballet de couleurs changeantes sur la maison d'Adam, il utilisera des techniques – notamment les leds – économes en énergie et en dégagement de chaleur, mariant ainsi féerie et développement durable.

La lumière rayonnera au-delà de la place Sainte-Croix. Elle irriguera les rues du centre-ville et incitera le public à se promener, en suivant les soleils bleus projetés sur les façades ou ornant les devantures des magasins. Les habitants sont invités à participer, en illuminant leurs balcons et fenêtres, en y installant des bougies à piles en led, pouvant rester à l'extérieur. Elles seront vendues 5 euros, chez les commerçants partenaires, au profit d'Évad'IMC, association de vacances pour enfants handicapés.

Chorales aux bougies

La lumière sera également au cœur de nombreuses animations culturelles. Ainsi, le 16 décembre en fin d'après-midi[1], des chorales et groupes musicaux, portant écharpes de couleur et bougies, sillonneront les places du centre-ville en chantant. Ils convergeront vers la place du Ralliement où sera donné un extrait du conte musical "Au-delà

DR

Les enfants de l'École maîtrisienne des Pays de la Loire chanteront le 16 décembre au Ralliement.

Des retraités bénévoles animeront un espace "contes" au Grand-Théâtre.

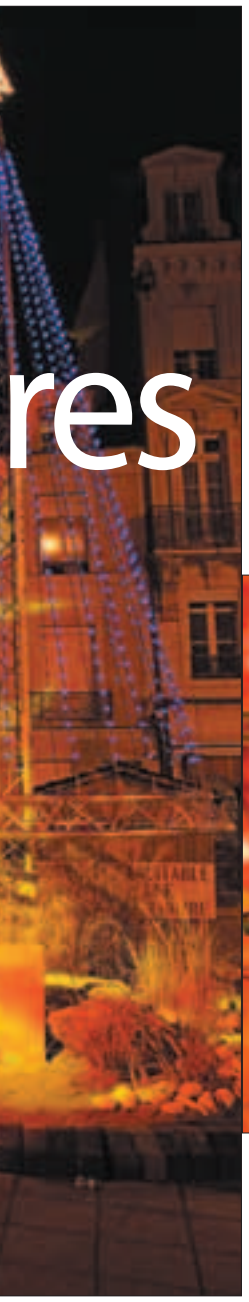

res de nuit

Photos : Thierry Bonnet

des frontières". "*Nous proposerons une partie où interviennent les chœurs d'enfants de la prémaîtrise de l'École maîtrisienne des Pays de la Loire. Dix comédiens seront également sur scène*", précise Sylvain Paviot, auteur et animateur de ce spectacle. Lancé en 2001 par Aide Accueil et Angers Centre Animation, il permet à des personnes de tous les âges et de tous les horizons, du chef d'entreprise au demandeur d'emploi, de participer ensemble à une création, comme acteur, maquilleur, accessoiriste… Au total près de 250 participants.

Chalets équitables

Plusieurs expositions célébreront la lumière. "Attention, j'allume!", salle Chemellier, racontera son histoire depuis l'Antiquité, avec notamment toutes sortes de lampes, tandis que "2047, et si la lumière…", au Grand-Théâtre, anticipera sur les évolutions imaginables : et si la lumière du soleil augmentait ou diminuait ?… et si le bleu régnait en maître sur les couleurs ? Également, des animations lumineuses : ateliers peinture ou vitrail, spectacle d'ombres chinoises, contes, musique…

Pour la troisième année consécutive, le village équitable s'installe place Sainte-Croix. Toujours proposé par la Coordination d'associations de solidarité internationale du Maine-et-Loire (Casi 49) et ses partenaires, il prend cette année une nouvelle dimension. Au lieu des chalets traditionnels, il s'installe dans des "cases", fabriquées en Afrique : la case à coton, avec la filière textile ; la case à grains, centrée sur les matières premières ; la case à main, présentant décoration et artisanat ; la case à senteurs, sur l'environnement et la biodiversité ; et enfin la case à bébé, pour tout ce qui concerne l'éducation, le droit des femmes et des enfants. S'y ajoutent des projections d'images sur écrans de toile, un bistrot équitable, des après-midi en musique et des animations pour enfants. Le village porte un projet collectif entre acteurs du commerce équitable, agriculteurs et consommateurs : ouvrir à Angers un espace de vente de la "consomm'action", offrant des produits issus du commerce équitable mais aussi des productions locales d'une agriculture durable.

Bien sûr, Soleils d'hiver, c'est aussi le marché de Noël, avec ses quarante-sept chalets en centre-ville et de nombreux services.

Quant au Père Noël ! Arrivé en calèche le 30 novembre, il accueillera les Angevins dans son chalet de la place Sainte-Croix, tandis que ses ateliers ludiques et créatifs animeront les salons Curnonsky. ■

(1) À l'initiative du groupe "Dix millions d'étoiles" du Secours catholique.

Jusqu'au 24 décembre

- **Marché de Noël** rue Lenepveu, places du Ralliement, du Pilori, et de la République ; manège à l'ancienne. Services des Vitrines d'Angers.
- **Village équitable** place Sainte-Croix.
- **Chants et lumières en fête** le 16 décembre : procession musicale à partir de 17 h 30 sur les principales places du centre-ville ; à 18 h 15, conte musical "Au-delà des frontières", place du Ralliement.
- **Expositions :** "Attention, j'allume !" salle Chemellier, du 30 novembre au 1er janvier ; "2047, et si la lumière…", Grand-Théâtre, du 30 novembre au 24 décembre ; "Voyage dans la troisième dimension", hologrammes, au muséum des sciences naturelles, du 17 décembre au 19 février.
- **Spectacle** "Dis… tu laisses la lumière dans le couloir", par Hanoumat compagnie et Le Pied d'Oscar ; au Grand-Théâtre, le 17 décembre, à 18 h.
- **Parcours** "Nomade en lumière", au musée des beaux-arts avec un médiateur et la compagnie Piment langue d'oiseau, les 7, 14, 21 et 28 décembre à 15 h 30.
- **Vente de bougies** par le Secours catholique, rue Lenepveu, les 10 et 17 décembre après-midi ;
- **Spectacle et goûter pour les enfants** avec l'opération "1 000 enfants, 1 000 Noëls" du réseau Oxygène - étudiants de l'ESSCA, le 14 décembre place Imbach ;
- **Contes** par des retraités bénévoles au Grand-Théâtre ;
- **Chœurs** de France, plus de cent choristes, place Sainte-Croix, le 18 décembre, à 18 h ;
- **Soirées lumières ou fluo bleue** à la patinoire les 1er, 8, 15 et 22 décembre, décor féerie de Noël du 21 au 24 ; location gratuite de patins avec un coupon à retirer au kiosque de la rue Lenepveu ;
- **Dans les quartiers :** crèches de Naples à l'abbaye du Ronceray ; accueil des enfants au Village Bressigny, le 10 décembre ; spectacle d'ombres chinoises au centre Jean-Vilar ; marché d'artisans et animations de Noël à Saint-Léonard ; marché d'artisans aux Justices, avec le bagad Men Glaz le 17 décembre…
- **Et aussi…**
  - À l'Espace Welcome : atelier vitrail et "électricité et optique", exposition, rencontres, diaporama, contes, chorale…
  - À l'Espace femmes : atelier de peinture, exposition de photos, objets et livres, contes, conférences-débats ;
  - Ateliers du Père Noël aux salons Curnonsky, du 1er au 24 décembre, nuit du jeu le 16 ;
- **Et toujours :** promenades en calèche dans le centre historique ; bus Angers en lumières ; Rue des antiquaires, le 18 décembre.

Plaquette programme diffusée au kiosque de la rue Lenepveu et dans les lieux publics (mairies, bibliothèques, maisons de quartier, centres sociaux…) à partir du 26 novembre.
Renseignements : 02 41 05 40 00.

Le cyclo-watts des maisons de quartier

Le concept est tout à fait inédit : le cyclo-watts est un ouvrage géant et lumineux associant l'énergie produite par des vélos très spéciaux. L'ensemble a été réalisé par des maisons de quartier de la ville, en partenariat avec le centre de formation de la chambre des métiers et l'école supérieure d'électronique de l'Ouest. Les Angevins pourront enfourcher l'engin pour tester l'intensité lumineuse produite à plusieurs !

Place Romain, les 7, 8 et 9 décembre, de 17 h à 19 h.

Vers un marché d'intérêt national

En octobre 2003, les Archives municipales recevaient en dépôt les archives de la Sominval, société d'exploitation du marché d'intérêt national du Val de Loire. Grâce à elles, on peut comprendre les mutations économiques des secteurs de l'alimentation dans la seconde moitié du XXe siècle.

>HISTOIRE

1913 : le maire, le docteur Barot, s'inquiète dans un rapport sur la situation de la ville qu'Angers n'offre aux cultivateurs aucune garantie d'écoulement régulier de leurs produits. Il estime nécessaire la création de halles centrales de l'alimentation. Mais on se contente encore longtemps des halles délabrées de la République.

L'exemple de la Hollande

La question maraîchère – qualité et écoulement des produits – remet le sujet en lumière. Devant les maraîchers réunis en assemblée générale le 16 janvier 1954, Forget, président de la chambre d'agriculture et Collet, président de la fédération des maraîchers de Maine-et-Loire, prônent l'exemple des marchés-gares et des veilings (vente à la criée) hollandais. Lors d'une réunion ultérieure, l'adjoint au maire Louineau propose à Rodolphe Collet la création d'un marché d'intérêt national, proposition entérinée par le conseil municipal du 30 mars 1954. L'appui de la fédération des maraîchers et l'action volontaire de la Ville lancent le projet, avec les soutiens du préfet Morin et de la chambre de commerce.

On prévoit d'abord petitement son installation à l'emplacement de la gare Saint-Serge, mais un voyage en Hollande de Louineau, Collet, Turc, de l'architecte Mornet et de l'ingénieur en chef du génie rural Brault agit comme une véritable révélation. Le projet est repensé sur une vaste échelle, à l'extrémité de la rue du Maine, sur un ensemble de prairies marécageuses appartenant à l'entreprise Beauvais-Robin et aux héritiers Boulvert (Grands Moulins d'Angers). Le projet définitif est voté par le conseil municipal le 15 juin 1956.

Les travaux de remblaiement du "pré du Figuier" et du "Marais" – 100 000 m², 400 000 m³ – sont menés tambour battant à partir de l'automne 1957 par l'entreprise Bourdin et Chaussée, qui cède la place à Brochard et Gaudichet pour le battage de près de 390 pieux, devant assurer le socle des fondations. La première pierre des bâtiments est posée par le maire Chatenay le 16 février 1959.

Courrier de l'Ouest.

Le ministre de l'Agriculture Edgar Pisani lors de l'inauguration le 12 septembre 1963.

Courrier de l'Ouest.

La salle du cadran.

Pour la création du marché d'intérêt national, les travaux de remblaiement du "pré du Figuier" et du "Marais" sont menés tambour battant.

Fonds Heurtier - archives municipales

Des enjeux multiples

Mais que peut-on attendre de ce nouvel équipement ? Pour les producteurs, d'importants frigorifiques, un label de qualité et de nouveaux débouchés, jusqu'à l'échelon européen ; pour les expéditeurs, des installations pratiques, une connaissance parfaite du marché, des moyens de télécommunication ; pour les détaillants, un grand choix sans déplacement ; pour tous enfin, des prix plus justes. Quand un maraîcher de Mazé expédiait à son mandataire des Halles de Paris pour 56 francs de petits pois, il devait déduire 20,54 francs de taxes et frais divers. Désormais, il ne paiera plus qu'une taxe de 2 à 3 %, soit 1,68 franc pour une transaction de 56 francs…

Alors est-ce pour autant le succès immédiat à l'ouverture des entrepôts frigorifiques le 1er février 1961, puis au transfert du marché de première main de la place Saint-Serge au carreau du MIN le 1er juin et à la première séance de ventes aux enchères le 16 ? Non, l'instrument était si nouveau et induisait tant de changements dans la production que les conditions de fonctionnement ont été fort différentes de celles que l'on attendait. Pendant plusieurs années, la société d'exploitation, la Sominval, connaît une situation financière difficile, provoquant quelques remous dans les milieux politiques et économiques.

Débuts de la standardisation

C'est que le MIN introduisait pour la première fois la notion de standardisation de la production, de normalisation et de regroupement des producteurs. En 1963, Pomanjou et Sicanjou ne rassemblent encore que le quart de la production de pommes et de poires en Anjou, pourcentage insuffisant pour s'assurer une maîtrise commerciale. Mais peu à peu les tonnages traités augmentent, au fur et à mesure de l'extension des installations frigorifiques et à la faveur de l'interconnexion du cadran de vente aux enchères avec Paris, Lyon, Avignon… Ainsi les téléscripteurs transmettent les prix pratiqués dans l'ensemble des marchés de consommation français.

L'inauguration officielle du marché par l'Angevin Edgar Pisani, ministre de l'Agriculture, n'a lieu que le 12 septembre 1963, après le classement du marché angevin parmi les marchés d'intérêts nationaux, par décret du 26 novembre 1962. Le ministre parcourt les deux types d'installations : celles du marché de première main (distribution), pour l'approvisionnement des demi-grossistes et détaillants de la région et celles du marché de gros (expédition), avec les frigorifiques, halls de conditionnement et de marchandises, la salle de ventes aux enchères dite du cadran et les box des grossistes.

Le rôle du MIN comme pôle d'attraction s'affirme. Bientôt deux réalisations créent autour de lui un pôle économique : les abattoirs du Doyenné et la chambre d'Agriculture, avenue Joxé. De nouvelles pratiques, un nouveau quartier sont nés. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

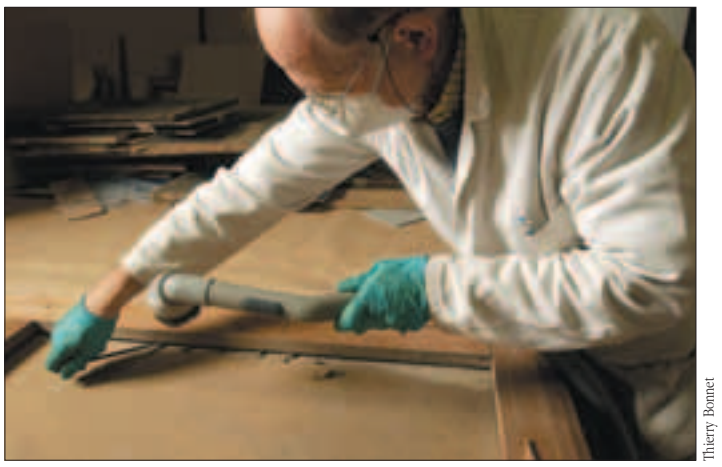

Thierry Bonnet

1 300 tableaux ont rejoint les réserves du musée

>PATRIMOINE

Opération commando dans les réserves du musée des beaux-arts. Du 3 au 28 octobre, trois restaurateurs de Versailles, quatre techniciens du musée, le régisseur des œuvres et un conservateur sont intervenus sur près de mille trois cents tableaux, sculptures et objets en bois. Objectif : assurer une "conservation préventive" et s'assurer que les œuvres étaient saines avant de les faire entrer dans les nouvelles réserves du musée. "*L'opération avait commencé cet été avec l'anoxie,* rappelle Christine Besson, conservateur. *Les œuvres entreposées dans les anciennes réserves du Temple ont été enfermées dans deux grosses bulles hermétiques puis privées d'oxygène afin de tuer les parasites, notamment la vrillette du bois qui peut faire des ravages."* Cette précaution prise, l'équipe vient d'effectuer la seconde partie du travail. Tous les tableaux ont été décadrés, les cadres dépoussiérés et équipés de nouvelles pattes de fixation et les toiles confiées aux restaurateurs. "*Toutes ont été inspectées et dépoussiérées à l'aide d'aspirateurs spéciaux,* explique Jean-François Bardez, restaurateur. *La poussière, parfois vieille de plusieurs siècles, attaque la toile et attire les insectes. Certaines œuvres présentaient des craquelures, des soulèvements voire des déchirures, nous avons posé des pansements en papier très fin pour stopper l'évolution. Une éventuelle restauration pourra se faire sans risque dans dix, vingt, cent ans…*" "*Nous prenons ces précautions aujourd'hui pour éviter des restaurations trop lourdes à l'avenir",* confirme Christine Besson. Remises dans leur cadre, les œuvres ont ensuite été accrochées sur les grilles coulissantes des réserves du musée selon un plan type établi sur ordinateur. "*Il faut rationaliser l'espace,* souligne Nathalie Besson-Amiot, régisseur des œuvres. *Désormais, chaque objet est parfaitement localisé et totalement accessible. C'est indispensable pour le travail de documentation mené sur les œuvres, pour préparer des expositions locales ou dans d'autres musées ou encore pour l'édition de catalogues."* ■

Dans l'une des sept réserves du musée des beaux-arts, l'accrochage des tableaux par l'équipe technique, sous le regard de Christine Besson et Nathalie Besson-Amiot (de g. à d.). Auparavant, les tableaux ont été dépoussiérés par des retaurateurs.

Thierry Bonnet

L'aviation angevine à l'honneur

>SALON

Guy-François Le Calvez

La 24e édition du salon de la carte postale et des collections se tiendra les 17 et 18 décembre, aux greniers Saint-Jean. Après l'automobile en 2004, la manifestation prend de l'altitude cette année en s'intéressant aux "Merveilleux fous volants". L'occasion de revenir sur l'histoire des pionniers de l'aviation en Anjou et ailleurs. Une conférence de Christian Ravel, président du musée régional de l'Air, sur le sujet sera proposée le samedi 17 décembre dans les caves des greniers Saint-Jean. À noter que près de deux mille passionnés et curieux sont fidèles au rendez-vous annuel de l'amicale des cartophiles de l'Anjou. Objectifs : rencontrer des professionnels, compléter une collection ou, tout simplement, découvrir l'univers de la carte postale… ■

Salon les 17 et 18 décembre, 9 h - 18 h, greniers Saint-Jean. Entrée : 2 euros. Conférence le 17, 20 h 30, caves des greniers Saint-Jean. Gratuit.

>INFORMATIONS

Appel aux artistes pour la 9e édition de Tour de Scènes les 25, 26 et 27 mai. Envoyer CD et press-books à Musica, 20, rue du Port-de-l'Ancre, 49100 Angers. Tél.: 02 41 24 76 15, info@asso-musica.com www.tourdescenes.com

Cours de natation et d'aquagym: nouvelles inscriptions nouvelles pour le 2e trimestre, le 7 décembre à la Baumette, de 14 h à 18 h; le 8 décembre à Jean-Bouin, de 8 h à 18 h (13 h - 18 h pour les non Angevins); le 8 décembre, de 13 h à 18 h, à Monplaisir, la Roseraie, Belle-Beille et Bertin (15 h - 18 h pour les non-Angevins). Contact: 02 41 79 70 24.

Réunions avec Contact, association qui aide à comprendre et à accepter l'homosexualité d'un proche, le 23 novembre, de 20 h 30 à 22 h 30, et le 17 décembre, de 14 h 30 à 16 h 30, à l'Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry. Tél.: 02 41 48 87 79.

France Terre d'Asile déménage au 2, rue Guillaume-Lekeu. Tél.: 02 41 88 01 83. cadaangers@france-terre-asile.org

Émotifs anonymes, groupe de parole destiné à partager son vécu et résoudre ses problèmes émotifs, se réunit le mercredi, de 20 h 30 à 22 h, résidence du Vieux-Moulin, rue Jean-Lecuit. Tél.: 06 09 82 90 17.

Radio Campus Angers www.radiocampusangers.com

Le Pass Culture Sport de la Région Pays de la Loire est délivré par le CIJ. Pour 8 euros, il offre aux jeunes des entrées gratuites, des réductions dans tous domaines: cinémas, spectacles, événements sportifs, pratique artistique ou sportive, entrées aux musées, livres… Renseignements: 5, allée du Haras, 02 41 87 74 47, www.passculturesport.com

>RENDEZ-VOUS

Thé dansant le 4 décembre, à 14 h 30, aux greniers Saint-Jean organisé par la Société des fêtes avec l'orchestre Eddy Morgan. 8 euros avec boisson et pâtisserie. Tél.: 02 41 87 28 28.

Loto avec la Société des fêtes le 18 décembre, dès 13 h 30, salle Daviers. Renseignements: 02 41 87 28 28.

Chants de Noël traditionnels anglais et sortie en calèche à Brain-sur-Longuenée le 18 décembre. Départ à 14 h 30 de la Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet. Adulte 13 euros, enfant 7 euros. Tél.: 02 41 24 97 07.

TOEIC à la Bibliothèque anglophone le 13 décembre à 18 h 45. 80 euros (réduit 66 euros). Inscriptions: 60, rue Boisnet ou 02 41 24 97 07.

Forum de la création et de la reprise d'entreprises le 24 novembre, de 9 h à 18 h, à la maison de la création et de la transmission d'entreprises, 132, avenue de Lattre-de-Tassigny. Gratuit. Contact: 02 41 74 70 00.

Festival de bandes dessinées sur le thème de l'enfance les 3 (11 h - 18 h 30) et 4 décembre (10 h - 18 h 30) au centre de congrès. 3,50 euros, passeport 2 jours 5 euros, gratuit aux moins de 10 ans.

Mercredi de l'info du centre information jeunesse: les métiers de l'environnement le 14 décembre, de 14 h 30 à 17 h, salle Thiers, 15, rue Thiers. Contact: 02 41 87 74 47 ou cij.angers@ville.angers.fr www.angers.fr/cij

"Médias et politiques migratoires", thème du forum France Terre d'Asile le 24 novembre à l'ENSAM de 13 h 30 à 22 h 30 dans le cadre du festival du Scoop et du journalisme. Renseignements: 02 41 88 01 83.

Conférence sur l'ostéoporose, organisée par le laboratoire MSD et le CHU, le 15 décembre de 15 h à 16 h salle Daviers, boulevard Daviers. Gratuit. Contact: 02 41 05 44 16.

Colloque "la séparation et les églises de l'Ouest" organisé par la faculté de théologie les 1er et 2 décembre à l'UCO. Renseignements: 02 41 81 66 22.

"La lumière messagère des astres", conférence d'astronomie le 12 décembre à 14 h 30 à l'espace Welcome. Gratuit. Renseignements: 02 41 54 63 19 ou 02 41 43 81 81.

Forum formations professions

Organisé par le CALEP les 1er décembre (10 h - 12 h 30, 13 h 30 - 17 h 30), 2 décembre (8 h 30 - 12 h 30, 13 h 30 - 17 h 30) et 3 décembre (8 h 30 - 12 h 30) au parc expo, le forum répondra aux questions des lycéens, parents, professeurs et étudiants, sur les orientations après le bac, les métiers et les filières de formation. 160 établissements et plus de 300 métiers seront représentés, ainsi que des organismes d'informations et de conseils.
Renseignements: CIO, 14, rue Anne-Frank, 02 41 47 50 66, calep.forum@9business.fr

Les ateliers d'artistes ouvrent leurs portes les 26 et 27 novembre, de 10 h à 19 h 30. Programme disponible à Angers tourisme, dans les bibliothèques, théâtres… Renseignements: 02 41 39 97 09 ou 02 41 66 77 16, amadonaint@tele2.fr

Gala des écrivains de l'Europe le 10 décembre à 15 h salons Jeanne de Laval. 15 euros avec cocktail. Renseignements: 02 41 66 57 39.

Portes ouvertes d'Artis, atelier de sculpture et de modelage, le 10 décembre, de 14 h à 18 h, 9, rue de Belgique. Tél.: 06 83 90 89 11.

Exposition d'orchidées et de plantes tropicales les 10 et 11 décembre à l'INH, 2, rue Le Nôtre. Tél.: 02 41 22 54 56, www.terre-des-sciences.org

"Enseignants, entrepreneurs: ouvrons la voie!", tables rondes de la Jeune chambre économique le 14 décembre, à 18 h 30, à l'espace culturel de l'université, 4, allée François-Mitterrand. Sur invitation au 06 12 56 52 10 ou 06 20 78 25 28.

Parcours commenté de l'exposition "vases en voyage de la Grèce à l'Étrurie" au musée des beaux-arts tous les dimanches à 15 h 30 jusqu'au 15 janvier. Sur inscription: 02 41 05 38 00.

Adoption, quand sonne l'heure de l'école et des difficultés (EFA 49) le 2 décembre à 20 h 30, salle Marcelle-Menet. 2 euros.

Exposition-vente de jouets et miniatures de collection le 11 décembre, de 9 h 30 à 16 h 30, parc expo. Tél.: 02 41 86 04

Salon du mariage les 26 novembre, 9 h 30 - 21 h, et le 27, 9 h 30 - 19 h, au parc expo. 6 euros, gratuit aux moins de 16 ans.

Salon vins et gastronomie les 3, 4 (10 h - 19 h), et 5 décembre (10 h - 18 h) au parc expo. 5 euros, gratuit pour moins de 16 ans.

>SANTÉ

Permanences Vie Libre les 2e et 4e mardis du mois, de 17 h à 19 h, 22, rue du Maine. Tél.: 02 41 86 07 22, vielibre.angers@wanadoo.fr

"Laissons la parole… au tabac" permanences de professionnels de santé pour répondre à toute question sur le tabac le 1er mercredi de chaque mois au CHU (Flora Tristan) et le 3e mercredi à Angers Prévention Santé, 7, rue du parvis Saint-Maurice, de 14 h à 17 h. Contact: CDMR 49, 02 41 37 02 97, cdmr49@wanadoo.fr

Surdi 49 reçoit les personnes sourdes ou malentendantes les 2e et 4e mercredis du mois, de 14 h 30 à 17 h 30, 22, rue du Maine. Réunion le 4e samedi du mois à 14 h 30. Fermé les 24 et 28 décembre. Fax: 02 41 48 91 64 ou aamds-surdi49@wanadoo.fr

Le centre d'information sur la surdité, 51, rue du Vallon, renseigne sur l'audition, la surdité, l'éducation des jeunes sourds et malentendants, la vie sociale, culturelle et professionnelle des personnes sourdes, leurs droits sociaux, les aides techniques et les moyens de communication. Tél.: 02 41 48 32 40, Fax: 02 41 35 06 71, cis.paysdelaloire@unimedia.fr www.cis-paysdelaloire.fr

Groupe de parole de l'Association française de personnes souffrant de troubles obsessionnels et compulsifs le 3 décembre, à 14 h, 22, bd des Deux-Croix. Tél.: 02 41 54 32 18.

>SOLIDARITÉ

Réveillon de Noël pour personnes seules, avec ou sans enfants, le 24 décembre de 19 h 30 à 23 h: buffet et animation autour du sapin, avec la Fraternité, l'Église protestante baptiste et l'Entraide protestante. 5 euros par famille rétrocédés dans la soirée. Inscriptions: 17, rue du Colombier jusqu'au 20 décembre. Renseignements: 02 41 47 54 54.

Collecte de la Banque alimentaire du 24 au 26 novembre dans les grands magasins. Bénévoles recherchés pour assurer deux heures de présence. Inscriptions: 02 41 60 33 05.

Vente-expo de l'Entraide missionnaire Anjou (collecte de médicaments et matériel médical pour l'Afrique et le Vietnam) le 26 novembre, 14 h - 18 h, et 27, 10 h 30 - 18 h 30, au collège de la Cathédrale, 2, rue des Jacobins. Renseignements: 02 41 86 01 30 ou e_m_a49@hotmail.com

Naadam recherche un local de 30 m² pour stocker pendant quelques mois des lits d'hôpitaux acheminés ensuite en Mongolie. Contact: 02 41 87 26 11 ou naadam@hotmail.fr

La Fondation de France prépare "les réveillons de la générosité" pour personnes en détresse. Dons en chèque à l'ordre "Fondation de France – réveillons de la générosité" à envoyer à la Fondation de France, BP 22, 75008 Paris, ou dons sécurisés en ligne: www.fdf.org.

>SPORT

Randonnée roller avec les Hawks le 20 décembre, 20 h – 22 h, pour patineurs confirmés. Départ place François-Mitterrand. Protections conseillées. Gratuit. Contact: 02 41 88 38 19 ou www.hawksdangers.net

Cours d'aquagym gratuit le 2e mardi de chaque mois de 19 h à 20 h 45 à Jean-Bouin.

>SORTIES

Observation des étoiles le 20 décembre, dès 20 h 30, maison des chasseurs de Bouchemaine, avec Ciel d'Anjou. Gratuit. Tél.: 02 41 54 63 19 ou 02 41 69 17 46.

Laissez-vous conter la nature… lecture de "L'homme qui plantait les arbres", de Jean Giono le 15 décembre, de 19 h à 20 h 30, à la maison de l'environnement. 8 euros, 2 euros aux moins de 15 ans, 4 euros avec carte Partenaires. Tél.: 02 41 22 32 30.

Sorties baguage de bécasses des bois en hivernage, en novembre avec la maison de l'environnement. Gratuit, sur inscription au 02 41 22 32 30.

Sortie initiation à l'ornithologie au Hutreau le 14 décembre, de 10 h à 12 h, avec la LPO. Gratuit. Inscriptions : 02 41 22 32 30.

>LOISIRS

"Pizza & board games", jeux de société autour d'une pizza le 15 décembre, de 18 h à 20 h. 6 euros. Inscriptions : Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet, 02 41 24 97 07.

Catalogues hiver Tourisme et Loisirs disponibles 25, rue Saint-Lazare. Tél. : 02 41 48 73 73.

>ATELIERS

Atelier danse et théâtre CNDC "Et vice-versa" le 10 décembre, 14 h - 17 h, et 11 décembre, 11 h - 13 h et 14 h - 17 h, aux studios Bodinier. 60 euros, 40 euros avec la carte CNDC (10 euros). Tél. : 02 41 24 12 12.

Stage "rythmes et voix d'Afrique" à la Galerie sonore le 3 décembre, 15 h - 18 h 30, et le 4 décembre, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 16 h 30. Inscriptions : 02 41 66 24 00.

Atelier "refuge pour les oiseaux" le 10 décembre, de 10 h à 12 h, à la Maison de l'environnement. Gratuit (participation aux frais de construction). Inscriptions : 02 41 22 32 30.

Danse en ligne pour débutants le 1er décembre, de 20 h à 23 h, salle Thiers-Boisnet. 5 euros. Renseignements : 02 41 86 05 05.

Activités ludiques autour de l'exposition "vases en voyage de la Grèce à l'Étrurie" pour les 7-12 ans au musée des beaux-arts les 26 novembre et 10 décembre à 14 h 30. Durée 1 h 30. Inscriptions au 02 41 05 38 00.

>FORMATION

Le CUFCO propose des cours de français pour étrangers. Renseignements : 42, rue de Rennes ou 02 41 96 23 84, cufco@univ-angers.fr

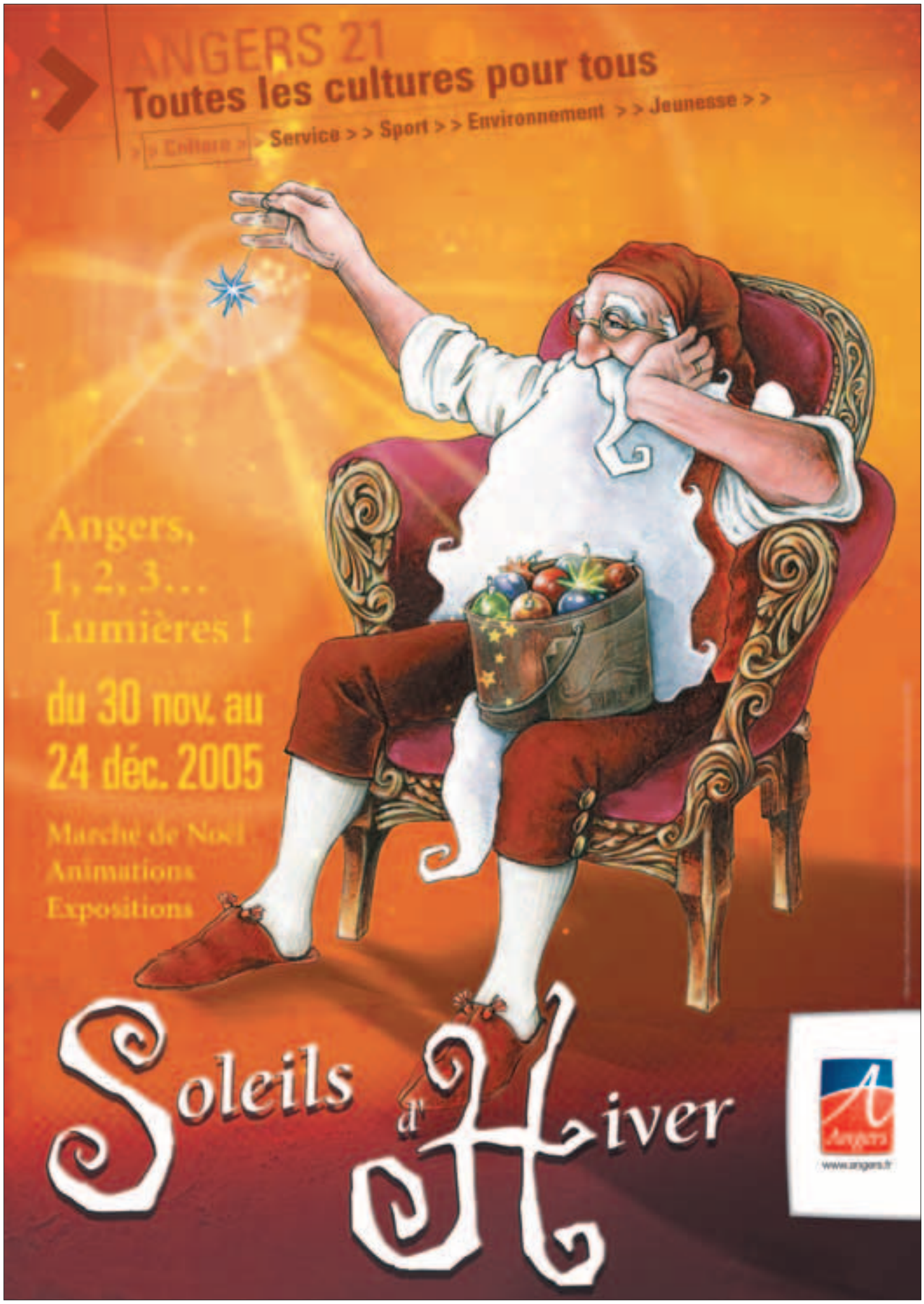

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement cadre de vie 02 41 05 44 18
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air 02 41 05 44 18

Qualité de l'eau 02 41 79 73 90

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Point Info Famille 02 41 05 45 80

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

AAVAS 02 41 36 02 07
Association d'aide aux victimes d'abus sexuels.

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Maison médicale de garde 02 41 32 54 49

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures,** appeler le commissariat central au* **02 41 57 52 00**.
***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*
***Attention,** les pharmaciens ont entamé un mouvement de grève des gardes afin de protester contre un projet de loi. La liste fournie ci-dessous est indicative puisque les officines sont réquisitionnées par le préfet. Pour connaître cette liste, contacter le commissariat de police ou la préfecture.*

Dimanche 27 novembre
***Pharmacie Lemener/Cailler-Gruet,** place de l'Europe*
***Pharmacie Laillé,** avenue Jean-XXIII*

Dimanche 4 décembre
***Pharmacie Legalloudec,** 22, bd des Deux-Croix*
***Pharmacie Tisné/Piednoir,** bd Joseph-Bédier*

Dimanche 11 décembre
***Pharmacie Bréget,** 69, rue Bressigny*
***Pharmacie Guérin,** 1, place de la Laiterie*

Dimanche 18 décembre
***Pharmacie Monicard,** 101, rue des Ponts-de-Cé*
***Pharmacie Félix,** 7, rue Montesquieu*